Le Pays d'Aix

36 VILLES ET VILLAGES DE PROVENCE

N°11 - OCTOBRE 2015 Trimestriel d'information de la Communauté du Pays d'Aix

DOSSIER ÉCONOMIE
Un territoire entreprenant et innovant

À LA UNE
Entretien : Les combats de Maryse Joissains Masini

www.agglo-paysdaix.fr communauté du PAYS D'AIX

Le Pays d'Aix

Aix-en-Provence • Beaurecueil • Bouc-Bel-Air • Cabriès • Châteauneuf-le-Rouge • Coudoux • Éguilles • Fuveau • Gardanne • Gréasque • Jouques • Lambesc • Meyrargues • Meyreuil • Mimet• Les Pennes-Mirabeau • Pertuis • Peynier • Peyrolles-en-Provence • Puyloubier • Le Puy-Sainte-Réparade • Rognes • La Roque-d'Anthéron • Rousset • Saint-Antonin-sur-Bayon •Saint-Cannat • Saint-Estève-Janson • Saint-Marc-Jaumegarde • Saint-Paul-lez-Durance • Simiane-Collongue • Le Tholonet • Trets • Vauvenargues • Venelles • Ventabren • Vitrolles

SOMMAIRE

4

LES COMBATS
DE MARYSE JOISSAINS MASINI

4 Entretien avec le Président de la Communauté du Pays d'Aix
6 Les actualités du Pays d'Aix

18

DOSSIER
ÉCONOMIE

18 Un territoire entreprenant
32 Le Pays d'Aix a du talent
L'école du cirque du CIAM
Le Festival de l'imaginaire
Science tour...

36

EN DIRECT DES COMMUNES

36 L'actualité des 36 villes et villages du Pays d'Aix
42 Balade : Le sentier des vignerons de Puyloubier

L'INNOVATION EST NOTRE VOCATION

La crise, les experts et les organismes de prévision nous le rappellent tous les jours, l'économie est au cœur de la dynamique des territoires. Et l'actualité confirme quotidiennement, s'il était nécessaire, ce corollaire : l'innovation est le moteur de la compétitivité.

Engagée depuis plus de dix ans dans le développement des filières d'avenir comme la micro-électronique, l'aéronautique ou les nouvelles énergies, le Pays d'Aix a inscrit le goût de l'innovation et de la compétition dans ses gênes. Régulièrement, les résultats d'enquêtes et les classements réalisés par la presse témoignent de cette dynamique qui lui permet de contenir le chômage à un niveau inférieur à la moyenne nationale.

Notre territoire bénéficie également d'un environnement propice au développement grâce à la qualité de l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche, la présence de donneurs d'ordres de niveau international, l'implantation du prototype mondial Iter ou de plates-formes de recherche et de test comme la Cité des énergies à Cadarache.

À l'autre bout de la chaîne, les pépinières d'entreprises innovantes et l'hôtel technologique du Pays d'Aix stimulent la complémentarité. Outils territoriaux de développement économique, ils visent à favoriser l'émergence et le développement de jeunes pousses sur notre territoire en relayant la croissance et en stimulant l'emploi pour demain. Ces pépinières s'intègrent dans une dynamique de synergie en proposant aux entrepreneurs des services en matière d'orientations thématiques, d'offres locatives, de localisation, ainsi qu'un dispositif d'accompagnement, d'animation et d'insertion.

L'économie en Pays d'Aix, autrefois industrielle en dépit d'un ancrage rural, a toujours su évoluer pour accompagner et parfois devancer les mutations. Ce n'est pas un hasard si le Pays d'Aix, situé aux confluents de toutes les voies de communication terrestres, aériennes et maritimes, concentre plus de 10% des pôles de compétitivité nationaux. Parmi les premiers à avoir obtenu le label national French Tech, Aix et le Pays d'Aix partagent avec Marseille et la communauté urbaine le privilège de construire un écosystème dédié à l'innovation et aux start-up.

L'année 2017 sera ainsi marquée par la naissance à Aix-en-Provence d'un campus international d'innovation numérique. Un écosystème unique en Europe où convergeront quelque 300 cerveaux du monde entier chargés d'imaginer, d'inventer et de dessiner la ville durable du futur. Au cœur d'une des plus vastes métropoles européennes, dans un décor aux allures de soucoupe volante planté en pleine nature, « The Camp » proposera alors un ensemble de services autour d'un centre de formation, d'un pôle académique, d'un pôle d'accélération, d'un centre de conférences et d'une résidence d'artistes.

Ville d'art et de patrimoine, Aix est désormais aussi ville du futur, au cœur d'un territoire qui ouvre la voie au monde de demain et à un avenir en 2.0... si toutefois la métropole ne brise pas cette belle dynamique, fruit de tant d'années de travail, de combats et d'efforts.

Maryse Joissains Masini
Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maire d'Aix-en-Provence

Pays d'Aix n°11
36 villes et villages de Provence
Dossier : économie
Pays d'Aix est édité par
la Communauté du Pays d'Aix
Tél. : 04 42 93 85 85
www.agglo-paysdaix.fr
Adresse postale :
CS 40868
13626 Aix-en-Provence cedex 1

Directeur de la publication :
Maryse Joissains Masini,
président de la CPA

Co-directeur de la publication :
Gérard Bramoullé,
1er vice-président de la CPA

Directrice de la communication :
Virginie Loiseau

Adjoint au directeur :
Frédéric Kahn

Rédacteurs :
Sophie Boissont, Frédéric Kahn, Daniel Kapikian, Virginie Loiseau.

Photographes : ©Cadarache, JC. Carbonne, Daniel Kapikian, C. Michel, R. Oggiano, Christian Pirozzelli, DR Golem Images pour Corinne Vezzoni et Associés Architectes, Xdr.

Conception graphique :
Fabienne Laurens

Correctrice :
Nathalie Brun

Imprimeries :
Imaye Graphic (Laval)

Diffusions :
Adrexo, Esprimail, Watt4You
Ce magazine est distribué à 160 000 exemplaires dans les 36 communes de la CPA
N°ISSN : 2265-3031

ABONNEMENT GRATUIT :
www.agglo-paysdaix.fr

ENTRETIEN

MARYSE JOISSAINS MASINI

UN TERRITOIRE, TROIS MANDATS... QUATRE COMBATS

Née en 1993, à la faveur des lois sur l'intercommunalité, la communauté de communes du Pays d'Aix regroupait alors sept communes. Elle s'est transformée en Communauté d'agglomération en 2001 sous l'impulsion de Maryse Joissains Masini, élue cette année-là maire d'Aix-en-Provence. Elle regroupait alors 33 communes, puis 34 l'année suivante avec l'arrivée de Mimet ; et désormais 36 depuis l'entrée dans le giron communautaire de Gardanne et Gréasque en 2014. Elle rassemble ainsi près du tiers des 119 villes et villages du département des Bouches-du-Rhône. Au-delà du bilan, des chiffres et des résultats qui montrent l'efficacité des politiques publiques - menées avec le soutien des maires et en dehors de tout esprit partisan - et la rigueur de la gestion régulièrement saluée dans la presse et par les experts, Maryse Joissains Masini veut aussi retenir de ces années passées à la tête de l'institution quatre combats décisifs pour le territoire. Tour d'horizon.

La rédaction : Qu'entendez-vous par combat ?
Maryse Joissains Masini : Je voudrais dire avant toute chose que mon engagement politique est un combat. Un combat, non pas par plaisir de s'opposer, mais par amour de ma ville et de mon territoire. Un combat pour défendre les populations dont j'ai la responsabilité et la confiance. Tel est le sens de l'action que je mène depuis 15 ans pour le Pays d'Aix.

Quel a été le premier de ces combats ?
MJM : Dès mon arrivée à la présidence de la CPA j'ai trouvé le dossier Iter. La France et le site de Cadarache à Saint-Paul-lez-Durance étaient en concurrence avec l'Espagne pour qualifier l'Europe au niveau international. Je me suis engagée dans cette première bataille. Nous l'avons gagnée. Le Pays d'Aix s'est alors retrouvé seul face au Japon. Là, je n'ai pas lâché le président de la République, Jacques Chirac à l'époque, pour que la France et l'Europe nous aident. Et le 15 juin 2005, grâce au soutien sans faille de Roger Pizot, maire de Saint-Paul et vice-président de la CPA et de Pascale Amenc-Antoni, alors directrice du CEA de Cadarache, le Pays d'Aix a été retenu pour accueillir ce prototype mondial dédié à la recherche sur la fusion nucléaire. Ça a été une grande victoire. On le mesure aujourd'hui à l'aune des premières retombées économiques directes et induites. Mais Iter a aussi montré le chemin pour la recherche et l'environnement avec la création du pôle de compétitivité Capenergies et de la Cité des énergies.

Vous avez aussi donné de la voix contre la LGV. De quoi s'agissait-il ?
MJM : Il s'agissait de créer une ligne TGV permettant de relier Nice à Paris en quatre heures sans desservir Aix ou Marseille, sans relier Nice et Aix ou Marseille mais en massacrant les vignobles de Sainte Victoire et des Côtes de Provence. Je me suis donc battue contre le tracé proposé par l'Etat. Nous sommes montés avec tous les maires du Pays d'Aix voir Jean-Louis Borloo au ministère de l'Ecologie le 11 février 2009. Je me serais couchée sur les voies s'il avait fallu. Mais après six ans de travail, le projet a été définitivement abandonné au profit d'une réflexion beaucoup plus pertinente sur l'amélioration de la desserte par les trains du quotidien avec l'aménagement de la ligne nouvelle Marseille Nice ; comme je n'ai cessé de le réclamer. La raison l'a donc emporté et la Sainte Victoire de Cézanne mérite plus que jamais son nom...

> La métropole ? « J'ai gagné mes trois premiers combats, et d'autres encore, ce n'est pas maintenant que je vais plier ! »

Autre bataille, le rosé... ?
MJM : C'était un gag... L'exemple même d'une Europe conduite par des technocrates qui n'ont jamais bu un verre de vin de leur vie. Depuis Bruxelles, ils avaient imaginé que l'on peut faire du rosé en mélangeant du vin rouge et du vin blanc... C'est absurde. C'est de la contrefaçon. Mais là encore, il a fallu se battre. Motions, pétitions, recours... on leur a mis la révolution. Le Côte de Provence, c'est la première production de vin rosé au monde et ils voulaient le tuer. Heureusement, grâce à nos actions et à une mobilisation exemplaire de nos élus et des vignerons, la Commission européenne a finalement renoncé à son projet.

Et la métropole ?
MJM : Bien sûr. Depuis 2010, nous nous battons avec la quasi-totalité des maires du département contre un projet injuste, imposé et mal ficelé au plan juridique. En tant que républicaine, je respecte la loi. En tant que citoyenne et comme je me suis engagée auprès des maires et de nos concitoyens, je me battrai jusqu'au bout. Ceux qui s'imaginent que tout va s'arrêter le 1er janvier 2016 avec la naissance de la métropole Aix Marseille Provence qui nous a été imposée se trompent. J'ai proposé la création d'une métropole de droit commun Aix Pays d'Aix comme l'ont fait Brest, Grenoble ou Montpellier et bientôt, peut-être Nancy, qui sont des agglomérations plus petites que la nôtre. Les 36 maires et leurs conseils municipaux du Pays d'Aix sont en train de voter sur cette proposition. Et s'il le faut, la ville d'Aix-en-Provence se substituera à la CPA pour aller devant les tribunaux à partir du 1er janvier 2016 puisque la loi nous prive de la personnalité juridique pour le faire. Et au conseil de la métropole, on n'a pas fini de nous entendre... J'ai gagné mes trois premiers combats, et d'autres encore, ce n'est pas maintenant que je vais plier. Le combat n'est pas terminé. Croyez-moi !

LE PAYS D'AIX SURVEILLE SES POUMONS

Selon Air PACA, l'association qui surveille la qualité de l'air, le département des Bouches-du-Rhône est le plus touché par la pollution en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En Pays d'Aix, 45 000 personnes (14 % de la population) sont susceptibles de respirer un air de mauvaise qualité. Cet été, sur 22 procédures d'information et de recommandations auprès de la population, 3 fois plus de pics d'ozone ont été répertoriés par rapport à 2014. De même, les pics de particules en début d'année ont été plus nombreux : 14 procédures d'information, contre 7 pour toute l'année 2014.

LA CPA LUTTE CONTRE
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Des actions de surveillance, de prévention et de réduction de la pollution :

- Surveillance et mesure via la participation de la CPA au réseau Air PACA
- Soutien à l'acquisition de véhicules électriques
- Intervention auprès du Préfet et des gestionnaires de voies pour baisser la vitesse à 90 km/h sur autoroute
- Développement de l'accueil des déchets verts en déchèterie pour éviter leur brûlage
- Mise en place d'ambassadeurs de la mobilité afin d'inciter la population à repenser ses déplacements
- Aide aux communes pour améliorer la qualité de l'air dans et autour des écoles
- Animation d'un programme pédagogique « Cap sur l'air » pour les scolaires

DES GESTES SIMPLES
POUR MIEUX RESPIRER

Fumer dehors, identifier les matériaux polluants dans la maison, remplacer la cheminée ouverte par un poêle, se protéger des pics de pollution, réduire l'usage des pesticides dans son jardin, aérer son véhicule, opter pour la marche ou le vélo…

Les bons plans pour l'air : www.lesbonsplanspourlair.org

RÉSEAU DE CHALEUR
A PLEIN RÉGIME

Depuis décembre 2013, deux chaudières à bois installées à Aix-en-Provence alimentent en chauffage et en eau chaude l'équivalent de 8 000 foyers, ainsi que 35 équipements privés et publics (faculté de lettres, bibliothèque Méjanes, nouveau conservatoire, GTP…). Ce réseau s'étend sur plus de 13 km. Les chaudières, d'une puissance de 8MW, devraient consommer 25 000 tonnes de plaquettes forestières par an, récupérées dans un rayon de 70 km.

Vingt emplois sont ainsi créés dans la filière bois. Quant aux bénéficiaires de ce nouveau réseau de chaleur, ils ont vu leur facture de chauffage baisser de 13 % depuis 2013. Le pari est donc gagné : passer d'une énergie fossile à une énergie locale renouvelable permet bien de s'affranchir de la hausse des prix de l'énergie, de maîtriser les approvisionnements et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (environ 13 327 tonnes en équivalent CO2). Un projet d'extension du réseau au nord d'Aix-en-Provence est à l'étude.

COUDOUX DANS LES CLOUS

Pour alimenter les 86 nouveaux logements de l'opération Grand Coudoux, un nouveau réseau de chaleur a été mis en place. Il consommera 300 tonnes de plaquettes forestières par an.

UN TOIT BIOCLIMATIQUE
POUR LA CANTINE DE COUDOUX

La commune de Coudoux, fortement engagée dans le développement durable, agit pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Le toit de la cantine de l'école primaire, qui s'était affaissé en avril dernier, a été réhabilité dans cet esprit.

Cette rénovation de type bâtiment bioclimatique repose sur des matériaux appropriés. La laine de bois isolant la toiture et le revêtement du faux-plafond offrent un confort acoustique et thermique dont l'efficacité est renforcée par le double vitrage des menuiseries et l'isolation par l'extérieur (laine de roche). La nouvelle toiture de type « casquette », permet d'éviter les réverbérations, de bénéficier d'un éclairage naturel et de maîtriser la température. La sur-ventilation nocturne, les lames d'air ventilé au niveau de la toiture et la protection solaire des menuiseries font de cette rénovation un exemple sur les plans phonique et thermique. De plus, une serre a été aménagée pour stocker la chaleur et la restituer aux moments frais de la journée.

Energie positive

Désormais reliée au réseau de chaleur du Grand Coudoux, la cantine sera mieux chauffée et moins polluante puisque débarrassée de son chauffage électrique. L'augmentation de la surface vitrée au sud valorise, quant à elle, les apports solaires et, ce, tout en améliorant l'éclairage. Les matériaux utilisés ont été choisis de façon à réduire au maximum la dépense énergétique totale du bâtiment. Bref, le site, qui sera prêt fin septembre, devrait diviser ses consommations par quatre… Objectif BBC (bâtiment de basse consommation) atteint !

DEMANDEZ VOTRE éco-chèque PAYS D'AIX

Vous avez un projet de rénovation ? Vous envisagez de vous mettre au vélo ? La Communauté du Pays d'Aix accorde des aides directes pour la réalisation de travaux et prestations, et pour l'acquisition d'équipements. Ce dispositif est l'éco-chèque du Pays d'Aix : un titre de paiement distribué aux personnes qui en font la demande et qui répondent aux conditions, pour le paiement partiel d'une prestation de travaux ou d'un équipement, réalisés ou vendus par un professionnel affilié. Les aides disponibles vous soutiennent pour la rénovation de l'habitation, l'acquisition de vélos à assistance électrique et bientôt la protection de la forêt.

++ D'INFOS : www.aglo-paysdaix.fr

PRODUCTEURS TERRES DE PROVENCE

LA HALLE GRANDIT POUR LA SAISON 6

« Encore plus d'espace et de produits du terroir », tel est le credo de la Halle qui ferme ses portes fin octobre. Le record de fréquentation de l'année dernière (127 000 visiteurs) devrait être égalé.

Une étude menée auprès de 400 clients de la halle révèle que 85 % d'entre eux reconnaissent la qualité des produits comme critère majeur. Cette année, de nouveaux produits ont fait leur apparition sur les étals, tels que la charcuterie de porc fraîche ou le vin (cave coopérative de Pertuis). À l'avenir, deux halles modulaires devraient être installées, l'une de 900 m² à Plan de Campagne, l'autre de 300 m² à Pertuis. Leur structure, ouverte pendant les beaux jours, serait fermée ou protégée en hiver afin d'accueillir le marché de producteurs sur une plus grande période, ainsi que diverses manifestations (notamment le Drive fermier tout au long de l'année, mais aussi la foire aux vins ou le marché de Noël...).
Régulièrement, des animations dynamisent les halles : quizz ludique sur le monde agricole, la nutrition... avec paniers frais ou produits culturels à gagner, démonstrations culinaires avec un chef local, sensibilisation au gaspillage alimentaire, présentation et dégustation de nouvelles variétés de raisin de table, estimation du poids d'une banaste de pommes de terre de Pertuis...
Les cultures, quant à elles, se développent et se diversifient : spiruline du côté de la Roque d'Anthéron, pois-chiches sur le plateau de Puyricard, amandes de Jouques... La CPA soutient de nombreuses filières.

+ 127 000
visiteurs l'an dernier

85 %
d'entre eux satisfaits

PÉPINIÈRE / COUVEUSE AGRICOLE

La CPA lancera, d'ici la fin de l'année, sur la commune de Pertuis, un dispositif innovant conjuguant sur une même exploitation une couveuse agricole et une pépinière d'entreprises agricoles.
Sur la partie couveuse agricole, deux porteurs de projet signataires d'un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), pourront démarrer et tester leur activité en situation réelle, au sein d'une structure immatriculée. Ils bénéficieront d'un hébergement juridique et administratif et de moyens d'exploitation (foncier, matériels, formations et tutorat).
D'autres candidats exerçant déjà en tant qu'exploitants agricoles immatriculés et souhaitant diversifier leur activité pourront, dans la pépinière d'entreprises agricoles, tester une production de fraises sous serres verre chauffées.
Une deuxième structure devrait voir le jour dans le département des Bouches-du-Rhône.

Dans le cadre de la préparation de la conférence internationale sur le climat COP 21

Le Pays d'Aix accueille une étape du Tour de France de la mobilisation citoyenne pour le climat

COMMENT VIVRONS-NOUS EN PAYS D'AIX EN 2050 ?

POUR DES VILLES VIABLES, VIVABLES ET DÉSIRABLES
nouveaux modes d'habiter
performance énergétique
écomobilité
écologie urbaine et écosystème
ville intelligente
vivre ensemble

GRANDE SOIRÉE DÉBAT
6 NOVEMBRE - 18H

› Pavillon noir
530 avenue Mozart
Aix-en-Provence

Entrée libre sur réservation
Inscription en ligne :
www.terraeco.net/tourdefrance2015

En partenariat avec le magazine Terra Eco
terraeco
RÉSISTER, PARTAGER, INVENTER
communauté du PAYS D'AIX

DÉCHETS VERTS N'EN BRÛLEZ PLUS !

Il est interdit de brûler les déchets verts en Pays d'Aix depuis fin 2013. Cette mesure permet de réduire le risque d'incendie ainsi que la pollution atmosphérique. Le Pays d'Aix s'est donc adapté en modifiant les conditions d'accès à ses 19 déchèteries.

Les particuliers peuvent déposer leurs déchets verts, sans limite de volume durant les jours de semaine, et à raison d'un trajet quotidien maximum les samedis et dimanches. Les professionnels et particuliers équipés d'un fourgon ou d'un camion-plateau peuvent y déposer jusqu'à 1,5 m3 par jour, 7 jours sur 7. Cette adaptation facilite l'élimination des déchets verts subsistant après que les usagers aient broyé ou composté les végétaux, actions fortement recommandées vu le coût de gestion du flux des déchets verts en déchèterie. Celui-ci s'élève en effet à 1,5 M€ TTC par an pour le Pays d'Aix. Le compostage et le broyage, dont les résidus peuvent être utilisés pour le paillage des plantations, sont à la fois plus économiques et plus écologiques.

À CHAQUE TYPE DE DÉCHET VERT SA SOLUTION

- Compostez les broussailles, feuilles mortes, fleurs, tontes de gazon... Les déchets « cellulosiques » se dégradent vite.
- Broyez les branches, tailles de haies et d'arbustes... Et utilisez les résidus en paillage. Les déchets « ligneux » se dégradent lentement.
- Déposez les déchets verts subsistants à la déchèterie.

CINQ COMMUNES EXPÉRIMENTENT LE BROYAGE À DOMICILE

Aix-en-Provence, Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues, Coudoux et Ventabren testent ce service payant pour les particuliers. Le transport des déchets vers la déchèterie ou la plate-forme de compostage la plus proche est également possible. Cette action, portée par l'association Aix-Multi-Services Environnement, favorise autant l'insertion et l'emploi que la prévention des déchets. Elle permettra d'évaluer la demande, de mesurer la production de déchets verts et de développer peut-être un nouveau marché de services de proximité.
Les foyers de ces cinq communes peuvent demander à faire broyer leurs déchets verts encombrants en contactant l'association. Des vérifications seront effectuées (accessibilité du lieu, volume à traiter, taille des déchets) avant l'établissement d'un devis. Une planification sera ensuite établie selon les secteurs géographiques. Le jour de l'intervention, les branchages devront être organisés pour faciliter l'opération, et la présence d'une personne sur place sera requise.

++ D'INFOS : AMS, 06 17 50 04 80
broyage@ams-environnement.fr

LES BONS GESTES

SI TU TRIES, T'AS TOUT COMPRIS

Nous le savons tous désormais, la gestion de nos déchets est un enjeu d'avenir. Aujourd'hui, 43 % de nos déchets sont valorisés en Pays d'Aix. C'est bien, mais nous pouvons faire mieux. C'est pourquoi, il est toujours utile de rappeler les bons gestes à adopter.

- **Verre = point d'apport volontaire et solidarité**
En plus du recyclage en bouteilles neuves, la CPA verse 3 € par tonne collectée à la Ligue contre le cancer qui recevra ainsi un chèque de 22 744 € fin 2015 (en hausse de 812 €, soit 266 tonnes, par rapport à 2014).

- **Vêtements = association ou conteneur spécifique**
Le textile collecté est trié pour être réemployé sous forme d'habits (70 %), valorisé en chiffons d'essuyage (15 %), ou transformé en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique (13 %). Moins de 2 % partent en valorisation énergétique. Trouvez le conteneur proche de chez vous sur www.lafibredutri.fr.

- **Produits alimentaires = compostage sans gaspillage**
Les déchets organiques se transforment en engrais 100 % naturel. Environ 17 000 composteurs ont déjà été distribués aux habitants du Pays d'Aix. Mais avant tout, le gaspillage alimentaire peut être évité en suivant des règles de bon sens (acheter la quantité adaptée, vérifier la date de péremption).

- **Objets divers en état de marche = ressourcerie**
Les ressourceries Evolio à Gardanne (7 avenue des Anémones), Histoires sans fin à Venelles (6 allée des Platanes) et Emmaüs à Cabriès (chemin d'Emmaüs) collectent, réparent et revendent à faible coût des objets dont les personnes souhaitent se débarrasser. Certaines déchèteries récupèrent aussi les meubles.

- **Gravats, bois, huiles, ferrailles, gros cartons... = déchèterie**
Les déchèteries récupèrent, trient et recyclent si possible nos déchets occasionnels, volumineux, lourds, dangereux...
Les conditions d'accès évoluent.

++ D'INFOS : 0810 00 31 10
www.agglo-paysdaix.fr
collectes.dechets@agglo-paysdaix.fr

- **Emballages, papiers = poubelle jaune**
Les différentes matières sont séparées par famille et transformées en nouveaux produits. L'autocollant Stop pub sur notre boîte aux lettres permet de réduire la quantité de papiers jetés.
Pour le recevoir :
www.agglo-paysdaix.fr
collectes.dechets@agglo-paysdaix.fr

CONSIGNE 2.0

LE TRI DU VERRE RÉCOMPENSÉ

En novembre, pour la première fois en France, le Pays d'Aix expérimente un concept dans la commune de Lambesc et le quartier Encagnane à Aix. Le système, créé par la société Terradona, consiste à équiper les conteneurs de tri d'un dispositif qui analyse les déchets jetés et qui, par un système de voyants lumineux, rouge ou vert, reconnaît la nature des emballages. Lorsque l'usager se rendra à l'une des 40 colonnes de verre équipées, il se connectera au conteneur via l'application mobile téléchargée gratuitement, ou via la carte magnétique sans contact Cliiink (reçue et activée sur le site www.cliiink.com). Chaque déchet déposé dans le bon conteneur de tri lui rapportera des points à convertir en réductions ou remises auprès de nombreuses enseignes locales et nationales, ou à offrir à des associations caritatives. Un bon point pour le tri.

CONTRAT DE VILLE
LE NOUVEL ÉLAN

La Communauté du Pays d'Aix a signé en juin 2015 son premier Contrat de ville communautaire avec l'État, les quatre communes concernées sur son territoire (Aix-en-Provence, Vitrolles, Pertuis, et Gardanne) et ses partenaires. Au total, plus de 23 000 habitants résidant dans huit quartiers sont concernés par ce dispositif qui prévoit un renforcement ciblé des politiques de droit commun et le financement de projets spécifiques. À la différence des anciens Cucs orchestrés à l'échelle communale, le Contrat de ville sera porté par l'ensemble de la Communauté du Pays d'Aix, en collaboration avec l'État, les communes signataires, les partenaires institutionnels ou associatifs et les habitants. Ces derniers seront directement associés aux projets dans le cadre de conseils citoyens constitués au sein de chaque quartier.
Un programme d'actions concrètes débutera dès l'automne. Il s'agit, par exemple, d'identifier et de traiter les situations d'insalubrité et de non-décence, de faciliter l'amorçage de projets d'entreprises au sein des quartiers, d'accompagner les jeunes diplômés en difficulté d'insertion professionnelle, ou encore de renforcer et pérenniser la médiation sociale.

23 000
habitants résidant dans huit quartiers sont concernés par ce dispositif

APPUI AUX COMMUNES
SAINT-MARC-JAUMEGARDE SE DÉVELOPPE

La CPA accompagne les projets d'aménagement des communes du territoire. Par le biais de contrats pluriannuels d'investissement, elle abonde le financement des travaux. Mais la CPA apporte également conseil et assistance pour réaliser au mieux les opérations. Saint-Marc-Jaumegarde a ainsi pu mener à bien un ambitieux projet d'urbanisme.
Depuis plusieurs années, les élus de Saint-Marc-Jaumegarde travaillent sur la création d'un véritable espace de centralité au cœur de la commune. Trois aménagements ont ainsi été programmés. Mais, forcément, un « village » de 1 100 habitants n'a pas de services administratifs et techniques suffisamment développés pour des opérations aussi complexes. La direction Appui aux communes de la CPA s'avère donc très précieuse pour définir les besoins et lancer les procédures d'appel d'offre.

Trois chantiers complémentaires
Saint-Marc-Jaumegarde a d'abord réalisé l'extension de son cimetière ; un ouvrage particulièrement harmonieux et paisible. Puis, une salle des sports a été construite. La CPA s'est beaucoup investie pour faciliter la conception et la réalisation de l'équipement qui, depuis septembre 2015, est ouvert au public. Le bâtiment s'intègre parfaitement dans l'environnement boisé de la commune, et il été conçu selon les règles BBC (bâtiment de basse consommation).
La densification de la place centrale de la commune sera parachevée par un plateau sportif qui sera situé entre le cimetière et la salle des sports. Ce lieu de vie et de convivialité permettra le développement des activités sportives des Saint Marcais, et il sera aussi très utile aux enfants de l'école dans le cadre des temps d'activités périscolaires.
La cellule d'appui de la CPA suit de très près le dossier. L'étude de faisabilité est terminée et l'appel d'offre est prêt à être lancé. La CPA et la commune financeront à hauteur de 40 % ce troisième aménagement qui devrait voir le jour d'ici deux ans.

communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

CRÉDITS PHOTOS : ISTOCK
SCALA WWW.GROUPE-SCALA.COM

VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?
LA CPA VOUS AIDE

Aide directe
de 4 000 €

OU

Prêt bonifié
de 25 000 €
au Crédit Foncier

Ces aides sont destinées aux futurs accédants, sous conditions de ressources pour toute acquisition de résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien.

Plus d'informations sur notre site
www.agglo-paysdaix.fr

UNE PERTURBATION ? UN SMS ALERTE !

Les usagers des transports du Pays d'Aix peuvent être avertis des perturbations de leur ligne par SMS. Il leur suffit de créer un compte et de cocher l'option sur www.lePilote.com. Les usagers des lignes du réseau Aix en Bus peuvent également s'inscrire à l'info trafic par SMS, sur www.aixenbus.fr.

ACCESSIBUS pour 34 communes

Si tous les cars et bus du Pays d'Aix sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, parfois cela ne suffit pas. C'est pourquoi le Schéma d'accessibilité programmée prévoit notamment de rendre accessibles 500 points d'arrêt (22 M€ de travaux à réaliser sur 6 ans), et de déployer d'ici fin 2015 un service de transport à la demande, porte à porte, dédié aux personnes ayant des problèmes de mobilité (titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % ou d'une carte de stationnement handicapé).

Pertuis ! Et de 5 !

Une 5e ligne de minibus enrichit le réseau urbain de Pertuis qui est réorganisé. Il fonctionne de 6h à 21h avec des horaires de passage toutes les 30 minutes et des tracés plus directs, tous reliés à la gare SNCF. Ticket : 0,60 € - 10 tickets : 5 €

AIX TESTE LE SERVICE DE SOIRÉE SUR MESURE

Les vendredis, samedis et veilles de fête, deux bus desservant l'un le sud de la ville, l'autre le nord, partiront à 23 h et à minuit de la Rotonde. Le trajet, passant par Bellegarde et le Pasino, sera adapté aux besoins des usagers pour la modeste somme de 3 €. Une expérimentation qui permettra de définir la pertinence ou non de ce nouveau service.

GARDANNE ET GRÉASQUE RELIÉES

Le réseau a été modernisé pour mieux relier les deux communes au territoire, avec un tarif unique quelle que soit la distance (1,10 €) et trois fois plus de bus vers Aix.

WWW.LEPILOTE.COM FAIT PEAU NEUVE

Une version plus ergonomique du site arrive cet automne.

GARE ROUTIÈRE 4 NOUVEAUX QUAIS

Afin d'améliorer le trafic, de nouveaux quais ont été implantés en haut de l'avenue Mouret. Ils seront le terminus des lignes 110 (Aix/Puyloubier), 140 (Aix/Vauvenargues), 200 (Aix/Cabriès Plan de Campagne), 230 (Aix/Eguilles) et 270 (Aix/Les Pennes-Mirabeau).

BUS DE L'ÉTANG CORRESPONDANCE GRATUITE

La correspondance est gratuite entre le réseau CPA et celui des Bus de l'Etang pour les abonnés mensuels (plein tarif) et scolaires. La carte Pass Provence est également valable sur les lignes Cartreize 51 et 53, à l'intérieur du Pays d'Aix.

COMMENT MOINS UTILISER LA VOITURE ?

Avec ses Ambassadeurs de la mobilité, la CPA a lancé en juin un service de conseil personnalisé en mobilité, à la Duranne et à Venelles, deux sites pilotes. Des volontaires sont ainsi accompagnés vers de nouvelles habitudes de déplacement. Après un diagnostic de leurs besoins, ils définissent les trajets qu'ils pourraient parcourir sans voiture. Premier constat : les trajets courts sont visés en priorité (école, courses, déjeuner...). La mise à disposition d'un vélo et de tickets de bus leur permet de tester les trajets. Réunis en petite communauté, les volontaires partagent leurs expériences et astuces. Des bilans à un, six et douze mois permettront d'évaluer les changements durables et de décider la poursuite ou non de cette expérimentation dans d'autres communes.

Suivez les ambassadeurs sur : ambassadeurs.mobilite

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

AIDE À L'ACHAT

Adieu volant, bonjour guidon. Place au vélo à assistance électrique. La CPA en finance l'acquisition à hauteur de 25 % du coût, plafonné à 250 €. Cette opération, qui s'adresse aux particuliers majeurs sous certaines conditions, connaît un vif succès depuis son lancement en mai : 76 éco-chèques avaient déjà été demandés en août. C'est pourquoi ce ne sont plus 100 mais 200 chèques qui seront distribués et utilisables auprès des 11 marchands de cycles associés au programme.

++ D'INFOS : www.agglo-paysdaix.fr.

KRYPTON PROVISOIREMENT FERMÉ

Les travaux du parking relais Krypton se poursuivent. La construction de la mini-gare routière rend provisoirement le stationnement inaccessible. Les utilisateurs sont invités à se rendre aux parkings relais Malacrida et des Hauts de Brunet.

La construction du pont qui enjambera l'autoroute a commencé de l'autre côté de celle-ci. Le « poussage » du tablier au-dessus des voies se fera de nuit en novembre. La seconde phase de « lançage » est programmée en janvier. Le pont, réservé aux piétons, cyclistes et transports en commun, sera ainsi mis en service en juin 2016 après l'ouverture du parking relais et de la mini gare routière en mars.

PROJET KRYPTON

900 places de stationnement

90 places de stationnement

8 quais pour la mini gare routière

TARIFS ATTRACTIFS

2,20 €/jour

Ticket de bus offert à tous les passagers du véhicule

Demi-tarif pour les étudiant, gratuité pour les covoitureurs

PISCINE DE VENELLES
BIENTÔT DANS LE BAIN

Le chantier du centre aquatique de Venelles avance à grandes brassées. Le gros œuvre a été réalisé, la charpente est livrée... L'installation des trois bassins est en cours. Le bassin dit sportif permettra notamment la pratique du water-polo et de la natation synchronisée. Il sera équipé d'un fond mobile afin d'optimiser son utilisation. Le second bassin multi-activités offrira, lui, plusieurs activités de détente et de loisir. Quant au bassin extérieur, il sera chauffé, il fonctionnera donc aussi l'hiver. Ces trois équipements sont en inox massif ; garantissant étanchéité et durabilité. Ce matériau est également plus facile à nettoyer et à entretenir que le béton ou l'inox revêtu.
L'ouverture de la piscine au public est programmée pour l'été 2016.

PISCINE CLAUDE BOLLET
JEUX D'EAU ET ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

La piscine Claude Bollet, à Aix-en-Provence, se dote de nouveaux équipements extérieurs. Beaucoup de sensations et de plaisir en perspective. Un pentagliss comportant cinq pistes (deux pour enfants et trois pour adultes) va être construit. La longueur des pistes pour enfants sera d'environ de 12 mètres et celle pour adultes d'environ 20 mètres. Cet équipement ludique arrivera sur une plage en béton qui fera le lien avec les espaces verts de la piscine. Un local technique sera intégré à l'ensemble.

Et ce n'est pas tout puisqu'une pataugeoire toute neuve va également être installée. Plus ludique et plus grande que l'ancienne, elle aura une superficie de 80 m². Elle comprendra deux zones distinctes en fonction des âges des enfants, et sera équipée de petits toboggans ainsi que de jeux d'aspersion. La piscine sera aussi mise en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Début des travaux octobre 2015 ; fin des travaux mars 2016
Coût de l'opération : 780 000 €

PISCINE DE PERTUIS
EN TRAVAUX

Construite en 1968, la piscine était destinée être une piscine d'été. Aujourd'hui, elle ne répond ni aux exigences, ni aux normes. Un équipement ouvert à l'année est indispensable pour répondre à une fréquentation estimée à 110 000 personnes/an pour son ouverture en 2017.
La piscine sera donc fermée pendant deux ans. Les usagers seront accueillis à la piscine du Puy-Sainte-Réparade et à la future piscine de Venelles. Plus qu'une rénovation, c'est une reconstruction totale qui est entreprise par la CPA et la ville de Pertuis. Un chantier de grande ampleur dont le coût est estimé à 14 M€. Une bulle gonflable recouvrira le bassin de 25 mètres d'octobre à mai pour une utilisation annuelle. La profondeur du bassin sera modulable en fonction des activités et compétitions. Un deuxième bassin nordique chauffé de 25 mètres sera réalisé en extérieur (ouvert à l'année).

PRODAS
TOUS EN SPORT

Le projet PRODAS se développe par le biais d'un nouveau dispositif qui a permis de créer huit emplois dans le cadre de la professionnalisation des éducateurs sportifs sur le Pays d'Aix.

Ce dispositif touche des associations qui œuvraient déjà dans le cadre du PRODAS sur le développement de la pratique sportive dans les quartiers concernés par le nouveau Contrat de ville*, et qui signalaient fermement le besoin exprimé par la population de multiplier les actions sportives de proximité. Un volet d'aide supplémentaire permet désormais d'accompagner la formation diplômante d'éducateurs sportifs au CREPS d'Aix-en-Provence (formation qui, en 2015, a été subventionnée par la CPA à hauteur de 80 000 € ce qui représente 100 % du coût résiduel de l'opération).

Développer la pratique du sport
Ce nouveau dispositif va permettre, en contre-partie de l'engagement de la CPA, de récupérer 240 heures d'animations sportives. Ces dernières seront réparties sur les quatre communes de la CPA concernées par le nouveau Contrat de ville. Le sport est porteur de valeurs positives et il est un fantastique outil de cohésion sociale. Favoriser son développement dans les quartiers dits « en difficulté » représente donc un enjeu politique essentiel.

Le programme d'animations sportives concerne les activités périscolaires mais il facilite également la pratique sportive des jeunes et des femmes. Autant de créneaux supplémentaires pour permettre à un public plus large de fréquenter, tout au long de l'année, les gymnases et les terrains du Pays d'Aix qui sont mis à disposition par les communes.

* Les Contrats de ville sont mis en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires.

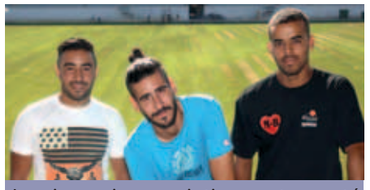

A ce jour, six associations ont recruté six jeunes en Contrat avenir

Sport pour tous 13 (Aix-en-Provence)

Ensemble pour les jeunes du 13 (Aix-en-Provence)

Alliance Nord Aix (Aix-en-Provence)

Boxing club Larbi Mohammedi (Aix-en-Provence)

Union sportive renaissance pertuisienne (Pertuis)

Vitrolles rugby club (Vitrolles)

Le Contrat avenir impose d'avoir moins de 25 ans, d'être non qualifié et, dans le cadre du PRODAS, d'être issu d'un quartier situé sur un territoire en Contrat de ville.

UN TERRITOIRE ENTREPRENANT

Le Pays d'Aix bénéficie d'un environnement économique particulièrement attractif. Mais la mise en place, au 1er janvier 2016, de la métropole ne risque-t-elle pas de casser cette dynamique ? En tout cas, cette nouvelle échelle d'intervention ne sera pertinente et profitable à tous que si elle respecte les spécificités de l'écosystème socio-économique du Pays d'Aix ; un « pôle » territorial qui doit pouvoir pleinement exprimer son potentiel de croissance. Il est, au cœur de la métropole, le moteur indispensable d'un plus grand rayonnement national et international.

ENTRETIEN

ROGER PELLENC
L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Le Pays d'Aix est l'un des territoires les plus dynamiques de France. Malgré un contexte de crise et de compétitivité exacerbée, le Vice-Président délégué au développement économique entend bien renforcer encore cette attractivité. Comment ? En menant une politique qui articule pragmatisme et capacité d'anticipation.

Vous êtes élu mais aussi dirigeant d'une entreprise industrielle qui, à partir de Pertuis, rayonne internationalement. Une action politique nourrie par l'expérience professionnelle est-elle plus efficace ?
Roger Pellenc : En tant que chef d'entreprise, je connais parfaitement, de l'intérieur, les besoins du secteur et des acteurs économiques. Et je suis aussi parfaitement conscient du décalage inévitable qui existe entre les attentes des entrepreneurs et la mise en œuvre des politiques publiques. Mon rôle consiste justement à harmoniser les positions, à tisser des liens et à instaurer de la confiance.

Comment envisagez-vous votre action et dans quelles perspectives ?
R. P. : Mon approche est très pragmatique, elle s'appuie sur la réalité du terrain. Mais, dans le même temps, nous devons constamment anticiper et nous projeter dans l'avenir. Aujourd'hui, par exemple, il nous faut imaginer la Communauté du Pays d'Aix du futur, donc nous devons nous projeter dans la future métropole. Car l'économie est appelée à devenir une compétence métropolitaine par excellence.

Quels sont les éléments qui favorisent ou amplifient cette attractivité économique ?
R. P. :Les paysages, le climat, la qualité de vie, le potentiel culturel et sportif d'un territoire sont des éléments déterminants pour le développement économique. Les entreprises sont également très attentives aux questions de logement et de déplacement. Nous devons aussi être performants dans ces domaines.

Quelle est, en termes d'activité économique, la spécificité du Pays d'Aix ?
R. P. : Le Pays d'Aix possède une industrie d'excellence de tout premier plan. Le centre de Cadarache est sans conteste le fer de lance de ce processus d'innovation industrielle. Avec le projet Iter, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergie alternatives (CEA) construit une installation qui va permettre de réaliser la plus grande machine de fusion de l'histoire. Dans le prolongement d'Iter, la Cité des énergies accueille des start-up et des projets de recherche autour des filières énergétiques du futur. Pour compléter ce dispositif, nous voulons créer une zone d'accueil des entreprises ayant des contrats de recherche et développement avec le CEA. Nous travaillons également sur l'extension de la zone d'activités de Pertuis. Ces espaces consolideront l'écosystème autour de la plate-forme de Cadarache.

Le Pays d'Aix possède une industrie d'excellence de tout premier plan. Le centre de Cadarache est sans contexte le fer de lance de ce processus d'innovation industrielle

Notre territoire est aussi particulièrement dynamique dans des filières stratégiques : l'aéronautique, la micro-électronique, l'informatique industrielle, le bio médical... Il faut également mentionner l'Europôle de l'Arbois, géré par un Syndicat Mixte dont la CPA est membre à hauteur de 38 %. Grâce à ce site, le Pays d'Aix possède le premier technopôle européen entièrement dédié aux technologies de l'environnement. Quant aux pôles de compétitivité, ils nous apportent une visibilité mondiale indéniable.

Aix-Marseille a obtenu, en avril dernier, le label French Tech. Le Pays d'Aix est donc aussi un grand pôle numérique ?
R. P. : Le secteur bénéficie en effet d'une dynamique toute particulière. La Communauté du Pays d'Aix s'engage à accompagner et à structurer l'ensemble de l'écosystème numérique, notamment en valorisant les bonnes pratiques des « tech-champions » du territoire. Nous soutenons également l'émergence des projets innovants, en particulier ceux de l'e-tourisme et de l'e-commerce. Il s'agit, en fait, d'une stratégie globale de progrès économique et social, en lien avec la réflexion sur la ville du futur, la « smart city ».

Comment la Communauté du Pays d'Aix soutient-elle tous ces secteurs ?
R. P. : Pour encourager la création d'activités innovantes, nous mettons à la disposition des jeunes porteurs de projets deux pépinières d'entreprises et deux hôtels technologiques. En outre, un certain nombre de créateurs d'entreprises bénéficient du Dispositif d'amorçage de Provence, un prêt à taux zéro, destiné aux projets innovants. La CPA abonde également différents dispositifs nationaux destinés à soutenir la R&D (recherche et développement). Et pour favoriser l'ancrage sur le territoire, la CPA a mis en place un dispositif d'aide à l'immobilier. La CPA accompagne aussi des associations impliquées dans la création/reprise, le développement et l'implantation d'entreprises sur le territoire. Ces associations sont pour nous des relais essentiels. Et au-delà des financements, l'accompagnement est aussi une question d'écoute, d'échange...

L'accompagnement est aussi une question d'écoute et d'échange

Et comment répondez-vous au besoin d'espace des entreprises ?
R. P. : La mise en place de zones d'activités participe bien évidement de notre politique de soutien à l'économie. Mais les entreprises doivent avoir un intérêt majeur à venir s'implanter sur un site. Elles n'ont pas seulement besoin de foncier, mais aussi d'un environnement favorable à leur développement. La réflexion concernant l'extension et l'aménagement de nouvelles zones d'activités est donc menée à l'échelle de la Communauté du Pays d'Aix et en lien avec les politiques de déplacement et d'habitat.

Le tourisme, le commerce et l'agriculture sont-ils également des secteurs économiques porteurs ?
R. P. : Le tourisme représente plus de 15 % du PIB de la CPA. C'est une véritable mine d'or. Le commerce est également un acteur essentiel du dynamisme du Pays d'Aix. Nous intervenons notamment pour maintenir l'activité commerciale dans les centres-villes. En ce qui concerne l'agriculture, avec l'opération Halle de producteurs à Plan de Campagne et Pertuis, nous soutenons, de manière très pragmatique et dans le respect de l'environnement, les agriculteurs du territoire pour de la vente en circuit court. Un projet de pépinière agricole à Pertuis a, lui, vocation à accompagner leur implantation.

La CPA gère également le Centre de formation d'apprentis (CFA). Comment rendre encore plus performante la professionnalisation des jeunes ?
R. P. : Nous allons construire, au cœur de la zone d'activités des Milles, un nouveau Centre de formation des apprentis. L'offre de formation va ainsi être sensiblement élargie et, ce, en complémentarité avec les autres structures du territoire : l'Ecole d'ingénieurs en micro-électronique sur le site Georges-Charpak à Gardanne ; l'antenne, à Pertuis, du Pôle de formation des industries technologiques, le campus de l'École nationale supérieure d'arts et métiers ; le Conservatoire national des arts et métiers. Sans oublier, bien sûr, l'environnement universitaire qui représente un vivier de formation et de recherche essentiel pour le Pays d'Aix.

VERS LA CROISSANCE
UNE ÉCONOMIE QUI FAIT SENS

Malgré la crise, la vitalité du tissu économique du Pays d'Aix reste remarquable. De fait, ce territoire, première zone d'emploi de la région PACA et locomotive de la métropole, tient la pole position dans plusieurs domaines d'activité stratégiques.

Ce n'est pas un hasard si Intel, société californienne leader mondial des microprocesseurs, a ouvert, à Meyreuil, un centre de recherche et de développement pour inventer les smartphones de demain. Avant de choisir son site d'implantation, une telle entreprise se renseigne toujours sur la présence ou non d'acteurs qui travaillent dans la même filière, sur les clients et les marchés potentiels, sur la sous-traitance. Elle est également très attachée à la qualité de la formation, à la performance des plates-formes technologiques, aux questions de logement et de transport... D'autres critères sont également déterminants : le climat, les paysages, la qualité de vie, l'offre culturelle, sportive et éducative... De toute évidence, le Pays d'Aix propose un « écosystème » particulièrement propice au développement de l'activité économique.

UN MARCHÉ DE L'EMPLOI TRÈS DYNAMIQUE
LE PAYS D'AIX EST LE PREMIER RECRUTEUR RÉGIONAL DE CADRES.

CE TERRITOIRE COMPTE 165 000 ACTIFS DONT 135 000 EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ.

44 304 ENTREPRISES EMPLOIENT 135 600 SALARIÉS

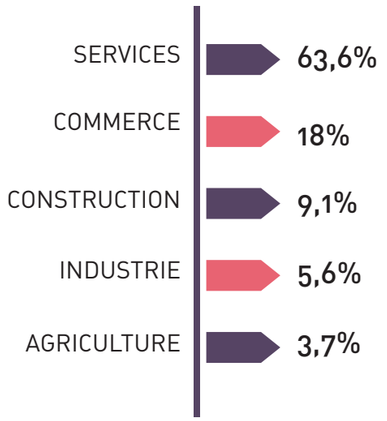

TAUX DE CHÔMAGE (AU 4ème TRIMESTRE 2014)

ICI ET NULLE PART AILLEURS
L'INDUSTRIE D'EXCELLENCE

Aéronautique, énergies nouvelles, micro-électronique, informatique industrielle, bio médical... Le Pays d'Aix est particulièrement performant dans l'industrie d'excellence. La politique de développement économique de la CPA s'appuie tout naturellement sur de tels atouts.

Comment soutenir ces secteurs à fort potentiel de croissance ? Dans un contexte de forte concurrence, le Pays d'Aix doit tout d'abord rester attractif. Il convient donc de faciliter l'implantation des entreprises et des porteurs de projets, puis de soutenir leur compétitivité, condition sine qua non de tout développement économique. Mais l'activité ne sera créatrice d'emploi et de richesse que si elle est solidement arrimée au territoire. La CPA aide les entrepreneurs à se projeter dans l'avenir, à investir dans la recherche et le développement, à anticiper les mutations économiques, technologiques et sociétales. En somme, cette politique en direction des acteurs économiques couvre les principales étapes de la vie d'une entreprise, elle prépare sa naissance, accompagne sa croissance et assure sa longévité.

LA RÉACTIVITÉ SELON PAD

Un chef d'entreprise qui souhaite s'implanter ou développer son activité en Pays d'Aix a des besoins très précis, et il attend des réponses rapides. L'agence Pays d'Aix développement (PAD) a justement été créée par la CPA pour offrir ce service. « Quand un entrepreneur nous contacte, nous cherchons avec lui l'offre foncière la mieux adaptée à son projet, explique Isabelle Corbin, la directrice de l'agence. Nous étudions également les éventuelles possibilités de financement. Et s'il est éligible, nous l'accompagnons dans le montage du dossier ». PAD organise aussi des rencontres avec les décideurs locaux et n'hésite pas à aider au recrutement et à l'accueil du personnel. En outre, l'agence gère le Dispositif d'amorçage de Provence (lire page ci-contre).

490 000€ de subventions de la CPA

PAROLES D'ENTREPRENEUR

SMART PACKAGING SOLUTIONS

Chaque français détenteur d'un passeport biométrique circule à travers le monde grâce à une technologie inventée en Pays d'Aix. En effet, les modules qui assurent l'inviolabilité de ce document d'identité ont été inventés par Smart packaging solutions (SPS), une PME implantée à Rousset. «*Nous sommes une équipe d'ingénieurs spécialisés dans les technologies dites « sans contact »*, explique Olivier Brunet, le directeur marketing de l'entreprise. *Outre le passeport biométrique, nous produisons tous les ans les composants électroniques de plusieurs millions de documents* ». De nombreuses cartes bancaires en France, mais aussi en Europe, en Australie au Canada et en Asie fonctionnent grâce au savoir-faire de SPS.

Prise de risque

Mais cette réussite reste fragile et, pour se maintenir à la pointe de la technologie, il est indispensable de consacrer des sommes énormes à la R & D (recherche et développement). « *Les projets nouveaux demandent plusieurs centaines de milliers d'euros d'investissement et ils mobilisent facilement une dizaine d'ingénieurs pendant plus d'un an. C'est la raison pour laquelle les subventions publiques sont indispensables. Elles nous aident à prendre des risques* ». SPS réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 55 M€. L'entreprise, qui embauche une dizaine de personnes tous les ans, compte désormais 120 salariés. La CPA n'est pas étrangère à ce succès. Depuis quatre ans, elle abonde, à hauteur de 350 000 €, aux différents dispositifs nationaux de soutien à la recherche et à l'innovation, ceux-là mêmes qui permettent à SPS de fabriquer des composants de plus en plus intuitifs.

DES ACTIONS POUR SOUTENIR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

● Le Dispositif d'amorçage de Provence (DAP) : La CPA propose un dispositif d'aide spécifique qui permet d'accorder un prêt d'honneur de 20 000 à 40 000 € à un projet de création d'entreprise innovante à fort potentiel de développement. Le DAP est mis en œuvre par Pays d'Aix Développement, en partenariat avec le CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation).
La CPA abonde ce fonds à hauteur de 306 000 € par an en moyenne.

2,4 M€ prêtés, plus de 70 projets soutenus et plus de 50 entreprises créées grâce au DAP.

● Les pépinières : La CPA accompagne le démarrage des entreprises les plus innovantes en mettant à leur disposition deux pépinières d'entreprises (Pertuis et Meyreuil) et deux hôtels technologiques (Meyreuil et Gardanne). La CPA co-finance également la pépinière basée à l'Europôle de l'Arbois.

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
FAVORISER LES SYNERGIES

Les pôles de compétitivité favorisent la mise en relation des entreprises, des centres de recherche et des organismes de formation qui œuvrent dans un même domaine de compétence. Cette dynamique, qui favorise la croissance et l'emploi, est particulièrement présente en Pays d'Aix.

▶ La CPA soutient huit pôles de compétitivité, dont cinq sur le territoire. Plus de 160 entreprises et 25 établissements de recherche et de formation font partie d'un pôle de compétitivité.

▶ L'aide de la CPA s'élève à environ 170 000 € par an pour un soutien à 7 ou 8 structures ayant un impact réel sur le territoire.

PAROLES D'ENTREPRENEUR

AVANTAGE FONCIER !

Synergie Cad Probe, entreprise implantée à Meyreuil, a doublement bénéficié de l'appui de la CPA pour déménager et pour s'installer dans ses nouveaux locaux.
Depuis 2004, Synergie Cad Probe vivait à l'Europarc Sainte-Victoire de Meyreuil sa petite vie de start-up spécialisée en interfaces de tests pour l'industrie micro-électronique. A l'époque, la société avait déjà bénéficié d'un coup de main : Pays d'Aix Développement (PAD), l'agence de développement économique de la CPA, lui avait trouvé ses premiers locaux.
Et quand, quelques années plus tard, Synergie Cad Probe a eu besoin de s'agrandir, la CPA et PAD ont pu lui proposer un terrain sur la ZAC du Carreau de la mine, tout juste aménagée par la CPA. « *Le foncier n'était pas cher. Nous avons vite été séduits* », se souvient Bertrand Le Calvez, directeur général de Synergie Cad Probe. Une séduction d'autant plus forte que l'entreprise bénéficie en prime de l'Aide à l'investissement immobilier, dispositif de support à l'installation ou au déménagement de sociétés industrielles. « *Nous n'étions pas au courant de ce dispositif. 100 000 € nous ont été versés pour la construction des locaux, dont le coût global s'est monté à 1,4 M€* », se réjouit, a posteriori, Bertrand Le Calvez.
L'entreprise a pris possession de son nouveau siège en 2013. En contrepartie de l'aide (non remboursable), l'entreprise, passée de 17 à 20 salariés, a eu l'obligation de recruter quelques salariés localement. Que se serait-il passé sans ce coup de pouce ? « *Nous aurions passé du temps à chercher et les bâtiments éventuellement disponibles n'auraient pas été nécessairement adaptés à nos besoins* », s'accorde à dire le manager.

DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

● La recherche et le développement : être compétitif dans le domaine industriel exige un effort continu d'innovation, donc des investissements lourds à supporter. Pour compenser ces coûts, la CPA abonde un certain nombre de dispositifs d'aide à l'innovation (fonds unique interministériel (FUI), aide aux projets collaboratifs, prime d'aménagement du territoire, cofinancement de plates-formes technologiques mutualisées...).
● Aide à l'immobilier : la CPA intervient, sous la forme de subventions, en faveur des opérations de construction, d'extension et d'acquisition de locaux professionnels. Le dispositif est réservé aux entreprises industrielles ou de service à l'industrie.

25 entreprises aidées pour plus de 2,2M€ depuis 2012.

● Le réseau très haut débit : Le déploiement d'un réseau de télécommunications performant constitue un enjeu de compétitivité essentiel. La CPA s'est dotée d'une boucle en fibre optique afin de desservir 74 zones d'activités. Cette montée en débit va progressivement s'étendre. Des travaux de « capillarité » vont être entrepris pour favoriser l'accès des PME aux services de fibre optique.

Une centaine de contrats fibre ont été signés en 2014 et près de 10 000 lignes ADSL ont été commercialisées.

La CPA apporte un soutien significatif à des associations ayant pour mission de conseiller, voire de financer les porteurs de projets.

1, 4 M€ de subventions ont été versés, en 2014, à 34 associations à caractère économique.

PAROLES D'ENTREPRENEUR

CULTURES SOLAIRES

Optimum Tracker représente le parcours rêvé d'une entreprise. Cette start-up spécialisée dans les structures innovantes pour les grandes centrales photovoltaïques au sol a fait ses premiers pas dans la pépinière de Meyreuil. Six ans plus tard, elle réalise plus de 10 M€ de chiffre d'affaires et emploie 25 personnes.
Madyan de Welle, cofondateur, avec son frère, d'Optimum Tracker revient sur les grandes étapes de cette success story. « *Dès la création de l'entreprise, en 2009, nous avons pu intégrer la pépinière de Meyreuil et nous installer dans des bureaux équipés et fonctionnels. Nous avons ainsi été immédiatement opérationnels. Le gain de temps et d'énergie est considérable. De plus, il existe une très forte émulation dans la pépinière, chacun profite de l'expérience des autres. Les réseaux se construisent beaucoup plus vite* ». En 2011, la start-up reçoit une première subvention de la CPA pour développer un prototype qui permet d'augmenter de 20 à 30 % la production d'énergie photovoltaïque. En 2013, le produit est lancé sur le marché. Les commandes tombent. Et en 2014, l'entreprise peut voler de ses propres ailes. Mais elle n'en continue pas moins à développer de nouvelles technologies. Aujourd'hui, Optimum Tracker travaille avec sept autres partenaires sur un projet agrivoltaïque (SUNAGRI 2B) qui permet d'associer la production agricole et la production d'énergie photovoltaïque. Le concept ? Posez des panneaux solaires au-dessus d'un champ de vignes et programmez-les pour à la fois optimiser le rendement vinicole et récupérer de l'énergie. « *Ce sont des projets à long terme qui nécessitent des investissements lourds, explique Madyan de Welle. La R & D (recherche et développement) a été financée à 45 % par les collectivités publiques dans le cadre du FUI (Fonds unique interministériel). Grâce à ce soutien, nous avons pu aller plus vite et plus loin et travailler avec des prestataires prestigieux* ». Conclusion ? « *Nous sommes les seuls à développer ce projet dans le monde* ».

En juin 2015, la CPA a accordé une subvention de 100 000 € à Optimum Tracker pour la réalisation de travaux dans le cadre du projet SUN AGRI 2B.

ZONES D'ACTIVITÉS
LES LIEUX DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET FAVORISER L'ANCRAGE DE L'ACTIVITÉ

La CPA investit dans les zones et parcs d'activités sur l'ensemble du territoire communautaire. Non seulement elle réhabilite ces espaces par d'importants programmes de travaux de remise aux normes des voiries et réseaux, mais elle porte aussi une dizaine de projets de création de nouvelles zones pour proposer des terrains viabilisés aux entreprises.

Ces opérations de réhabilitation et de création portent sur des sites d'envergure métropolitaine. Le pôle d'activités d'Aix-en-Provence avec l'extension de 36 ha sur le quartier de l'Enfant, les zones d'activités de Vitrolles, la zone commerciale de Plan de Campagne et le projet Cap horizon s'inscrivent parfaitement dans cette logique. Certains projets sont également situés dans des communes de taille moyenne sur lesquelles repose le développement d'un tissu de petites et moyennes entreprises qui font la richesse du Pays d'Aix. Ces espaces d'activités en extension de zone existante ou en création se situent sur les communes de Lambesc, La Roque d'Anthéron, Meyreuil, Trets et Saint-Estève-Janson.
Dans le Val de Durance, afin de pérenniser les retombées économiques du projet Iter, la CPA mène deux autres projets d'envergure sur les communes de Pertuis (projet de 80 hectares) et Saint-Paul-Lez-Durance (zone partenariale avec le CEA d'environ 20 ha). Elle étudie par ailleurs la faisabilité de l'extension de la ZAC du Val de Durance à Peyrolles.
Ces zones représentent environ 240 hectares de surface brute de ZAE créées ou en cours de création, dont un quart est d'ores et déjà commercialisé.

Les ZA concentrent la majorité des emplois du territoire du Pays d'Aix

95 zones d'activité
3 000 hectares
6 300 entreprises
95 % des emplois industriels
75 % des emplois commerciaux
62 % des emplois du BTP
51 % des emplois de service

PAROLES D'ENTREPRENEUR

L'EAU PURE DU PAYS D'AIX

Dans un an environ sera lancée sur le marché international une eau minérale de toute première qualité. Elle est puisée à Meyreuil et à 808 mètres de profondeur, ce qui lui assure une pureté remarquable. « C'est le point de forage le plus profond d'Europe, nous explique Michel Scotto, le PDG de la SEEMPA, société spécialement créée pour exploiter ce trésor liquide ». Cette eau millénaire, préservée de tout risque de pollution, sera également mise en bouteille à Meyreuil, sur la ZAC du Carreau de la mine plus précisément. La Communauté du Pays d'Aix qui a réalisé, en régie, toute l'opération d'aménagement de cette ZAC, en assure également la commercialisation. « *La CPA nous a proposé une parcelle viable et adaptée à nos besoins*, précise Michel Scotto. *Nous avons sauté sur l'opportunité et nous avons ainsi gagné deux ans* ». Un temps précieux qui permet de se focaliser sur l'essentiel : le process de commercialisation. Car si le produit est 100 % made in Pays d'Aix, le public ciblé est, lui, mondial. « *Nous nous adressons au marché haut de gamme et nous visons 80 % d'exportation* », ajoute Vincent Tourneur, le managing directeur de la SEEMPA. Présentée dans des bouteilles en verre pour préserver sa pureté, habillée par un design élégant et épuré, l'eau 808 va donc bientôt prendre la route et la mer pour conquérir la planète.

COMMERCE ET ARTISANAT

Au-delà de l'enjeu économique, le commerce et l'artisanat jouent un rôle primordial pour l'animation des centres-villes et pour la création de lien social. La Communauté du Pays d'Aix a engagé une politique volontariste pour soutenir ces activités de proximité. Dans le cadre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), la collectivité a ainsi accompagné, en 2014 et 2015, une dizaine de communes. Elle propose également aux communes un fonds de concours leur permettant de réaliser des investissements destinés à soutenir l'activité commerciale. Et, bien sûr, la CPA subventionne aussi (à hauteur de 150 000 € en 2014) les actions des associations de commerçants et d'artisans du territoire.

Le territoire de la CPA compte plus de 6 700 commerces. Ces derniers représentent 25 000 emplois. Quant aux 7 500 entreprises artisanales, elles emploient 13 000 salariés.

LE PAYS VERT

Les espaces agricoles couvrent 31 % de la superficie du Pays d'Aix (en comptant les zones pastorales sur les massifs naturels). Ces activités ne représentent que 4 % du tissu économique, mais elles confortent l'identité naturelle du territoire. L'équilibre entre ruralité et urbanité garantit un développement économique harmonieux et durable et il représente l'une des clés de l'attractivité du Pays d'Aix. La CPA s'attache donc au maintien de l'activité agricole. La mise en place de la Halle des producteurs répond parfaitement à cet objectif (lire page 8). La CPA est également à l'initiative d'un dispositif innovant conjugant sur une même exploitation une couveuse agricole et une pépinière d'entreprises agricoles. Elle sera opérationnelle à la fin de l'automne 2015. La CPA souhaite créer une deuxième structure dans les Bouches-du-Rhône en 2016 ou 2017.

AU PAYS DES TOURISTES

Ses atouts naturels font du Pays d'Aix une destination touristique de premier plan. La CPA soutient plusieurs filières de loisirs de pleine nature (agritourisme, sentiers de découverte, boucles cyclables...) et, ce, avec la collaboration des communes, des offices du tourisme, des syndicats d'initiatives du territoire... Elle est aussi partenaire du Grand site Sainte-Victoire. Et elle accompagne un tissu associatif très dynamique.

- 1,5 million de touristes chaque année dépensent environ 467 M€.
- Le tourisme génère 7 600 emplois à l'échelle du Pays d'Aix.

TOURISME D'AFFAIRE

Comme le rappelle Nicolas Bodin, le directeur du Centre des congrés d'Aix-en-Provence, « *le tourisme d'affaire représente une manne d'autant plus intéressante pour l'économie locale que les événements se déroulent en dehors de l'été et des fortes périodes d'affluence touristique* ». En 2014, le Centre des congrés a accueilli 62 événements (dont 15 congrès nationaux et internationaux), générant ainsi environ 5 400 nuitées. Et le marché est bien plus vaste. « *Nous captons environ 30 % de cette activité*, poursuit Nicolas Bodin. *Les hôtels, le Grand Théâtre de Provence, le conservatoire Darius Milhaud, le Pasino... accueillent également des manifestations. Et n'oublions pas les facultés aixoises et ITER, grands prescripteurs et organisateurs d'événements sur l'ensemble du territoire du Pays d'Aix* ». La Provence est d'autant plus attractive quand elle rime avec compétence et excellence.

VERS DEMAIN
LE PHARE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE

Grâce à une forte capacité d'anticipation, la Communauté du Pays d'Aix a su rester en phase avec les grands enjeux économiques et sociétaux du XXIème siècle. La collectivité porte ainsi plusieurs projets structurants pour l'aire métropolitaine.

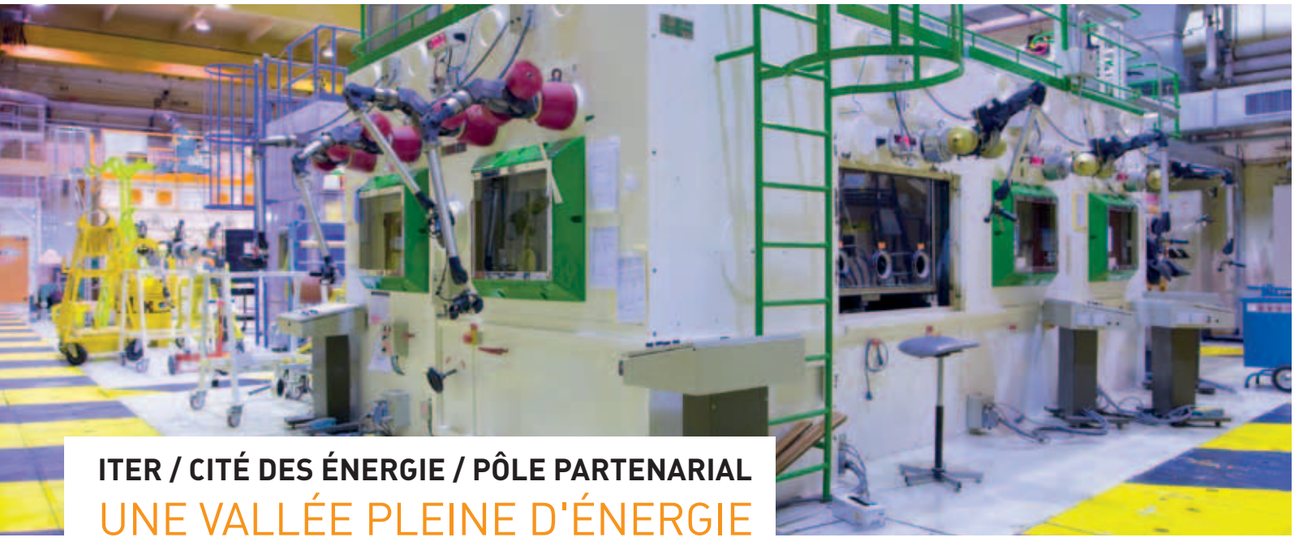

ITER / CITÉ DES ÉNERGIE / PÔLE PARTENARIAL
UNE VALLÉE PLEINE D'ÉNERGIE

Le site de Cadarache concentre plusieurs projets de recherche et de développement sur les énergies nouvelles. La Communauté du Pays d'Aix ne se contente pas d'accompagner les différents programmes, elle développe une politique volontariste afin d'étendre encore le rayonnement de cette activité industrielle particulièrement importante pour l'avenir de la société et tout aussi stratégique pour la métropole.

Il y a d'abord Iter, un projet international qui mobilise une importante communauté scientifique. L'enjeu ? Par la fusion nucléaire, arriver à reproduire une énergie qui ressemble à celle créée naturellement au cœur du soleil. Toujours à Cadarache, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) développe la Cité des énergies, un programme conjuguant industrie et recherche autour du développement des énergies nouvelles (solaire photovoltaïque et thermique, bâtiments méditerranéens, biocarburants, Smart grids / réseau électrique intelligent). Les travaux menés sur les différentes plates-formes visent à améliorer la compétitivité des entreprises industrielles, à favoriser la création de start-up et à développer de nouveaux marchés. Un tel regroupement de compétences s'avère très attractif pour les grands comptes industriels de l'énergie (EDF, Areva, ENGIE...) et pour leurs sous-traitants. Ainsi opère ce que les économistes nomment un « effet cluster ».

Un rayonnement puissant

La Communauté du Pays d'Aix accompagne et amplifie cette dynamique. Tout d'abord, elle soutient financièrement le projet ITER et la Cité des énergies. Mais elle s'est également engagée dans une politique volontariste d'accompagnement du parcours résidentiel des entreprises. Elle a ainsi lancé plusieurs études visant à agrandir la pépinière de Pertuis (dédiée aux entreprises des domaines des éco-technologies et du prototypage industriel), actuellement à saturation. La CPA porte également deux projets d'intérêt communautaire : une zone d'accueil des entreprises partenaires du CEA et l'extension de la zone d'activités de Pertuis pour l'accueil des unités de production industrielle. Ces espaces faciliteront l'ancrage des entreprises dans le territoire. L'écosystème autour de la plate-forme de Cadarache en sera d'autant consolidé. En fait, l'ensemble du Val de Durance (de Gap à Pertuis en passant par Sisteron-Digne et Manosque) sera impacté par cette dynamique. La métropole profitera ainsi d'une zone de rayonnement puissante et précieuse.

Gagnant-gagnant

Les premiers impacts économiques de cette stratégie ont pu être mesurés : environ 100 emplois ont été créés par les start-up et PME régionales qui sont impliquées dans les 30 projets de R&D (recherche et développement) menés ces quatre dernières années sur le site de la Cité des énergies. Le tout représente 71 M€ d'investissements.

VITROLLES CAP HORIZON
AU CENTRE DE LA MÉTROPOLE

Vitrolles Cap horizon est, géographiquement, un projet métropolitain puisqu'il se déploie à l'interface du Pays d'Aix, du pourtour de l'Etang de Berre et de l'aire marseillaise. Cette zone stratégique fait l'objet d'une double opération de développement économique et d'aménagement.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet Henri Fabre*. L'effet de complémentarité et de synergie entre les deux initiatives renforcera la centralité de ce vaste territoire. Vitrolles Cap horizon va impulser une nouvelle dynamique économique des zones de la Couperigne et des Estroublans (27 000 salariés). L'optimisation de ce potentiel foncier s'accompagnera d'une opération de renouvellement urbain qui rendra la zone plus vivante, plus attractive et beaucoup plus accessible. Ainsi, le projet prévoit de désenclaver complètement la gare ferroviaire VAMP (Vitrolles-Aéroport-Marseille-Provence) pour l'intégrer à un pôle d'échanges multimodal de rayonnement régional. La gare TGV et l'aéroport Marseille-Provence sont déjà très proches. Demain, ils seront juste à côté.

Le périmètre de ce projet représente environ 80 ha sur lesquels 26 ha seront dédiés au développement économique, avec une programmation tournée vers l'industrie et les produits mixtes. En mai 2015, le Conseil de communauté a voté la création d'une ZAC d'intérêt communautaire de 50 ha. Les autres lots seront cédés dans le cadre du dialogue compétitif.

* *Le projet Henri Fabre est piloté par l'Etat en coordination avec les acteurs économiques des filières aéronautique, énergie, naval et biomédical. Il est centré sur Vitrolles, Marignane et Saint Victoret.*

Le coût total du projet est d'environ 65 M€

La CPA a voté en 2015 une autorisation de programme de 25 M€.
Les recettes attendues (revente du foncier) sont de l'ordre de 26 M€. Elles seront complétées par les participations des constructeurs autonomes et par les engagements des partenaires.

#AIX-MARSEILLE FRENCH TECH

LA RÉVOLUTION E-CONOMIQUE

Le monde a basculé dans une nouvelle ère, celle du numérique. Ce bouleversement induit de nouvelles formes de production et d'organisation, non seulement économiques, mais aussi politiques et sociétales. Le Pays d'Aix* a su s'inscrire dans ce mouvement.

76,5 M€
investis, depuis 2004, par la CPA dans les filières numériques et micro-électroniques (dont 70 M€ d'aides directes aux entreprises).

La stratégie adoptée par la Communauté du Pays d'Aix permet d'impulser une dynamique favorable à l'ensemble de l'écosystème numérique. Le programme d'actions vise notamment à l'accélération des start-up et des PME et, ce, grâce à des dispositifs d'accompagnement par des mentors du territoire (appelés aussi « Tech champions »). Autres enjeux essentiels : la formation et le développement de nouveaux usages et de nouveaux services aux habitants. Deux projets et deux sites apparaissent emblématiques pour cet élan. thecamp, un campus d'innovation numérique dédié à la ville du futur va se déployer sur le technopole de l'Arbois. Un autre pôle numérique va également émerger sur la future ZAC de la Constance. Il sera, lui, plus particulièrement dédié à l'e-commerce, à l'e-tourisme et aux arts numériques.

*Labellisé French Tech en novembre 2014, Aix-Marseille est désormais reconnu par l'Etat comme un pôle d'excellence numérique.

PAROLES D'ENTREPRENEUR

LE CAMPUS DE L'URBANITÉ

Thecamp va être dédié à l'invention des nouvelles formes d'urbanité. Symbole d'une promesse de réconciliation entre l'homme, la technologie et la nature, ce campus numérique « à l'américaine » sera implanté sur le plateau de l'Arbois, c'est-à-dire en pleine nature.
Porté par l'entrepreneur Frédéric Chevalier, thecamp a vocation à placer le Pays d'Aix à l'épicentre des « smart cities ». Le défi est aussi excitant que faramineux : penser les villes de demain et faire en sorte qu'elles soient non seulement performantes, mais, surtout, de plus en plus désirables.
La forme architecturale de cet improbable laboratoire a été pensée par Corinne Vezzoni. Le site futuriste accueillera les ingénieurs, chercheurs, étudiants et entrepreneurs du monde entier et de toutes les disciplines. La circulation des personnes et des idées sera particulièrement encouragée. Frédéric Chevalier veut tout simplement offrir des conditions d'expérimentation optimales à tous ceux qui travaillent à l'invention du monde qui sera bientôt le nôtre.

thecamp est bâti autour de trois idées-forces :
- Stimuler la créativité individuelle et collective et faire émerger une culture de l'innovation par le design
- Encourager et développer l'esprit entrepreneurial
- Promouvoir la culture de l'expérimentation

QUARTIER DE LA CONSTANCE
L'AMÉNAGEMENT « NUMÉRIQUE » DU TERRITOIRE

A l'horizon 2030, un nouveau quartier va émerger sur le territoire de Constance Valcros. Il comprendra logements, bureaux, équipements publics... mais aussi une zone d'activités avec, en son sein, un pôle numérique. Premier acte de ce programme : le projet porté par le groupe Voyage privé, leader en Europe de la vente de séjours en ligne. Voyage privé ambitionne de développer, sur le pôle numérique de la Constance, un campus dédié à l'e-tourisme. Le projet abritera le siège social de l'entreprise, un centre de formation interne, une fondation d'insertion, un incubateur sur les métiers de l'e-tourisme...

Un pôle multiple

A terme, le pôle numérique de la Constance comptera près de 100 000 m2 pour l'accueil des entreprises. Les arts numériques seront également fortement présents, ils seront notamment inscrits dans le programme de la salle de musiques actuelles (qui, elle aussi, sera implantée à la Constance).
Le pôle numérique comprendra en outre un espace dédié à l'innovation et un FabLab (le dispositif est actuellement en phase d'expérimentation à l'IUT d'Aix-en-Provence). Soit une véritable démarche d'aménagement du territoire afin de diffuser au plus près des citoyens et des acteurs économiques la culture et les outils de la révolution numérique.

CNRFID
LA VITRINE DES OBJETS CONNECTÉS

Derrière l'acronyme CNRFID se cache un enjeu industriel essentiel. Il concerne les technologies dites « sans contact », c'est-à-dire « sans fil », dont les applications sont de plus en plus répandues. Initié en 2008 par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le CNRFID (Centre national de référence RFID) facilite l'adoption et l'appropriation de ces nouveaux outils. Porté par la dynamique de la French Tech, le CNRFID s'engage fortement sur le Pays d'Aix, notamment en mettant en œuvre un centre d'expérimentation et d'usage dédié à cette technologie. Ce lieu unique en France est, pour les entreprises, à la fois une vitrine et un espace de test. Il comportera également un important volet formation.
Inauguré en juin 2015, ce centre va d'abord être basé dans le village de Rousset, puis il sera transféré dans la future Maison de l'innovation, dans la zone industrielle de Rousset-Fuveau-Peynier.

Trente entreprises implantées dans le Pays d'Aix sont actuellement identifiées sur le marché des technologies sans contact.

La CPA a soutenu cette opération à hauteur de 130 000 €

LE CIAM
LA PASSION DU CIRQUE

Le Centre international des arts en mouvement (CIAM) associe un projet de transmission à une démarche de création et de diffusion artistique. L'un nourrissant l'autre. Implanté sur le site de la Molière, à Aix-en-Provence, habité par des artistes et ouvert sur le monde, ce lieu a su rendre le cirque aussi désirable qu'accessible à tous.

La petite fille s'avance sur la scène. Très concentrée, elle s'immobilise, puis elle agite les bras en poussant des petits grincements aigus. Bizarre... Un complice la rejoint... Il prolonge le geste, brasse énergiquement l'air des pieds et des mains, et devient le second maillon d'une improbable chaîne de mouvements et de sons. Un troisième gamin entre à son tour dans le « jeu »... Dix enfants vont ainsi, par touches successives, composer avec leurs corps et leurs voix une drôle de machinerie humaine. Clownesque ? En effet, ils participent à un stage de clown proposé par le CIAM.
Sur un banc, face à eux, un artiste, Maxime Larouy, lui même clown professionnel, donne le tempo, dispense des conseils et beaucoup d'encouragements. Ce cirque-là n'est vraiment pas intimidant.

Les langages du corps

Le CIAM accueille les enfants dès quatre ans et leur propose des classes d'éveil aux différentes pratiques circassiennes... Des cours sont également ouverts aux adolescents et aux adultes. Certains s'initient, d'autres sont déjà des amateurs aguerris. Les liens avec le théâtre, la danse et les arts visuels sont régulièrement explorés. Ici l'intensité de l'engagement prime sur la prouesse physique. «*L'artistique est au coeur de notre projet*, insiste Chloé Béron, cofondatrice du CIAM. *Tous les cours sont dispensés par des professionnels pour qui le cirque représente une expérience vitale. D'ailleurs le lieu est aussi un espace de création, de résidence et de diffusion de spectacles*. Sans cette dimension artistique, les actions de transmission perdraient tout leur sens* ». L'équipe pédagogique du CIAM accompagne aussi les enseignants, de la maternelle au supérieur, qui désirent intégrer les arts du cirque dans leur programme. Des enfants en situation d'échec scolaire retrouvent le chemin de la réussite. «*Le cirque véhicule des valeurs éducatives positives, notamment le dépassement de soi, le partage, la rigueur, la solidarité, la confiance en soi et en l'autre, l'humilité* ». Pas de doute, ces arts en mouvement représentent une belle école de la vie.

LA PLUS GRANDE ÉCOLE DE CIRQUE DU SUD DE LA FRANCE

Durant la saison 2014-2015, le CIAM a accueilli 350 élèves de tous les âges (de 4 ans aux adultes), de tous les niveaux et dans toutes les disciplines.

* Du 19 au 27 septembre a eu lieu la troisième édition de Jours [et nuits] de cirque(s). Le CIAM a ainsi programmé douze compagnies françaises et internationales, un florilège de spectacles reflétant les différentes esthétiques du cirque.

SCIENCE TOUR
DES ANIMATIONS LUMINEUSES

Cet automne, un dispositif itinérant, pédagogique et ludique emprunte les routes du Pays d'Aix. Il propose au jeune public et à leur famille des parcours d'exploration et d'expérimentation scientifiques.

Gardanne a été, durant Marseille-Provence 2013 - Capitale européenne de la culture, la ville phare de la culture scientifique. Depuis, la commune a rejoint la Communauté du Pays d'Aix. La CPA a alors décidé de s'impliquer encore plus dans l'accès pour tous à cette branche des savoirs.
Pour 2015, l'Unesco a choisi la lumière comme thématique scientifique. La CPA a aussitôt saisi ce flambeau pour construire des passerelles dynamiques et attractives auprès de tous les publics. Elle a proposé aux communes du territoire d'accueillir le *Science tour*, un dispositif pédagogique et ludique conçu conjointement par l'association Les Petits débrouillards et l'émission *C'est pas sorcier*.

Un principe participatif

Le dispositif itinérant circule de ville en ville. A son bord, des animations qui favorisent une meilleure compréhension des sciences de la lumière et des défis qu'elles induisent (énergie, éducation, santé...). Vous pourrez retrouver *Ursule le véhicule* sur sept dates et dans sept communes différentes. Une excellente occasion d'apprendre en expérimentant. Car l'idée est bien là. On retient d'autant mieux ce que l'on fait soi-même.
Cette action à destination de tous est entièrement financée par la Direction de la culture de la CPA.

LES DATES
- **20 octobre : Les Pennes-Mirabeau**
- **21 octobre : Rousset**
- **22 octobre : Bouc-Bel-Air**
- **24 octobre : Gréasque**
- **26 octobre : Vitrolles**
- **4 novembre : Lambesc**
- **7 novembre : Venelles**

LES SERVICES À LA PERSONNE
À L'HEURE DU BIO

Grâce au Pôle d'activités de services, l'accompagnement de la personne âgée rime avec mieux-être.

Agri-SAP. C'est le nom de l'action menée par le Pôle d'activités de services, association qui, depuis 1996, travaille à professionnaliser et à promouvoir le secteur des services à la personne sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix. Le concept ? Permettre aux personnes âgées faisant appel à un intervenant pour la préparation de leurs repas de bénéficier de produits frais, cultivés localement suivant des méthodes bio ou raisonnées.
Les intervenants des 36 structures adhérentes du Pôle, engagées dans cette action, vont ainsi chercher leur panier de fruits et légumes chez le producteur, avant de se rendre au domicile de la personne âgée pour y cuisiner le repas. Les aides à domicile sont toutes engagées dans un processus de formation avec le groupe AFHOR pour améliorer leurs pratiques culinaires, diversifier les recettes, tenir compte des contraintes de la personne âgée..., et ainsi lui proposer des plats aussi diversifiés que bons pour la santé.
Cette action développe également le lien social. Les intervenants restant davantage au domicile des seniors, un lien nouveau, plus chaleureux, se noue avec les seniors. Autant d'atouts qui font d'Agri-SAP un dispositif innovant socialement, et porteur de sens.

++ D'INFOS :
Pôle d'activités de services
Numéro vert : 0800 800 328
contact@pas-paysdaix.forg
www.pas-paysdaix.org

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE
LE FANTASTIQUE PLAISIR DE LIRE

Le festival Autres mondes fête cette année sa 7ème édition ! Créé à l'initiative de la CPA et de la commune de Lambesc, cet événement est devenu la vitrine des littératures de l'imaginaire (SF, Fantasy, Fantastique). Ces Autres mondes attirent passionnés et curieux de toute la région.

Autrefois cantonnées parmi les « mauvais genres » et les romans de gare, les littératures de l'imaginaire sont désormais reconnues pour leur capacité à produire des œuvres ambitieuses et novatrices. Et ces univers séduisent de plus en plus de lecteurs de tous les âges et en particulier des jeunes. Pendant une semaine, le festival *Autres mondes* ouvre en grand une fenêtre sur ces histoires merveilleuses ou surnaturelles qui, in fine, alimentent la mythologie moderne. L'événement se déploie dans quatre communes (Lambesc, Les Pennes-Mirabeau, Rognes, La Roque-d'Anthéron) avant de se concentrer sur le salon littéraire de Lambesc.

La Direction de la culture de la CPA, par le biais de la mission lecture publique, finance les animations et les rencontres littéraires de ces *Autres mondes*, en particulier celles qui s'adressent aux jeunes lecteurs (environ 18 000 € pour cette année). Elle participe également à la sélection des auteurs.

Cette année, le soutien à la création littéraire de ce festival a fait un pas de géant. En effet, les organisateurs ont demandé à une jeune auteure choisie collégialement d'écrire un roman original pour les classes de CM1-CM2 participant au dispositif. Originaire de la région, Cécile Duquenne a déjà beaucoup publié. Elle a donc imaginé et écrit un roman, *Penny Cambriole et l'horloge à voler le temps*. Un livre disponible dans toutes les bonnes librairies.

Festival Autres mondes
du 11 au 18 octobre
Salon de l'imaginaire de Lambesc
du 16 au 19 octobre
Renseignements : 04 42 17 00 63

QUAND L'IMAGINAIRE FAIT SALON

Ponctuation incontournable du festival *Autres Mondes*, le salon littéraire de Lambesc réunit des auteurs et des illustrateurs choisis pour la qualité de leurs créations et pour leur originalité. La diversité et la créativité de ces genres très « effervescents » sont ainsi mises en valeur. Ce salon accueille chaque automne de plus en plus de visiteurs qui viennent de plus en plus loin. Et qui sait ?, peut-être d'ailleurs... Cette année, la thématique Steampunk (genre littéraire dont l'action se déroule dans l'atmosphère de la société industrielle du XIXe siècle) offre toutes ses fantaisies victoriennes aux lecteurs et autres rêveurs créatifs.

UNE « LANGUE » QUI PARLE AUX JEUNES

Le festival *Autres mondes* profite de l'engouement que suscitent les littératures de l'imaginaire, notamment auprès du jeune public, pour stimuler le désir de lecture. En amont de l'événement, des auteurs et illustrateurs interviennent auprès des scolaires. Les élèves découvrent ainsi le plaisir de lire et d'écrire. La mission lecture publique de la CPA développe déjà, depuis neuf ans, avec Commun'Auteurs cette dynamique volontariste auprès des classes de primaire.

éco-agissons

Accès Pour Tous aux Économies d'Énergie

éco-rénovez

Conseils, aides et assistance pour :
> améliorer le confort du logement
> réduire les factures d'énergie
> réduire les émissions de gaz à effet de serre
> valoriser votre patrimoine

04 42 53 78 44
www.agglo-paysdaix.fr

10/2014 - conception : www.piquetdesign.com

Ce dispositif est développé par la Communauté du Pays d'Aix
communauté du PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

Jouques

EN DIRECT DES COMMUNES

L'actualité des 36 villes et villages du Pays d'Aix

PERTUIS

Une médiathèque du XXIe siècle

La chapelle d'un ancien couvent des Carmes dont les premières pierres ont été posées en 1506, va abriter, 510 ans plus tard, la future médiathèque intercommunale du Val de Durance, en plein centre-ville de Pertuis. En 2003, la Communauté du Pays d'Aix a racheté le bâtiment et ses dépendances dans le but de rééquilibrer l'offre culturelle du territoire communautaire et particulièrement du Val de Durance.

La médiathèque des Carmes sera un espace de vie, de formation et de sociabilité, tout autant qu'un réservoir de connaissances et d'informations. Son aménagement intérieur a pour objectif de ne pas obstruer la beauté architecturale du site et d'en permettre des visites purement touristiques. Service public culturel ouvert à tous, cette médiathèque contribuera à réduire les fractures tant sociales que numériques. Elle sera le moteur d'une dynamique de réseau et de mutualisation pour développer la lecture publique. Elle établira également des passerelles entre culture et économie en proposant des services aux entreprises. Enfin, la médiathèque des Carmes sera une plate-forme d'accès au numérique : accès gratuit à Internet wifi, formation à l'informatique et Internet. Elle ouvrira ses portes à l'automne 2016.

Retour vers l'emploi

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le chômage et la précarité, la ville de Pertuis, soutenue par la Communauté du Pays d'Aix, a implanté en centre-ville, place du 4 septembre, un Relais emploi. Il permet aux personnes en recherche d'emploi, résidant dans ce périmètre, d'accéder à des informations afin d'être davantage autonomes dans leur parcours d'insertion professionnelle. La Mission locale, le Comité de bassin d'emploi et le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) animent ce dispositif en y tenant des permanences, essentiellement les après-midis. Des actions plus ponctuelles viennent également compléter une offre conçue exclusivement et prioritairement pour ce public. Ainsi le dispositif *20 secondes pour convaincre*, confié à deux professionnelles de l'image et de la communication psycho-sociale, a connu un franc succès. L'objectif de cette action est de redynamiser la confiance en soi. Le bilan est très positif puisque tous les bénéficiaires qui ont suivi ces ateliers de coaching ont retrouvé soit un emploi, soit une formation, ou bien ils ont renoué avec eux-mêmes et leurs propres familles.

EN DIRECT DES COMMUNES

PUYLOUBIER

Des restaurations remarquables

Voilà maintenant plus de 15 ans que la municipalité a engagé d'importants travaux de restauration de son patrimoine historique. Dès 2003, le village a reçu le prix national des Rubans du patrimoine (concours organisé par l'Association des maires de France, la Fédération française du bâtiment et la Fondation du patrimoine) pour la reconstruction de l'ermitage de Saint-Ser et la restauration des chapelles Saint-Pancrace et Saint-Roch. Dans le même temps, la municipalité a conduit une réhabilitation des rues et places du centre ancien du village qui a fait l'objet d'un prix départemental des Rubans du patrimoine en 2009.
La restauration des vestiges de l'église Sainte-Marie et la reconstruction des remparts, édifices médiévaux situés dans la partie la plus ancienne du village, ont été entreprises plus récemment. La municipalité a ainsi pu conjuguer ses deux démarches en faveur du patrimoine et du centre ancien. Ces travaux viennent d'être distingués par un nouveau prix départemental des Rubans du patrimoine.

PEYNIER

Une artère attrayante

Des travaux de grande ampleur ont été réalisés sur le cours Albéric Laurent, avec pour objectif de redonner une image attrayante à l'artère principale du village. Les pavés vétustes et dangereux ont été remplacés par de la pierre noble de différentes dimensions et matières donnant ainsi une impression épurée d'agrandissement de l'espace public. Le mobilier urbain a également été renouvelé. Les réseaux ont été rénovés et l'éclairage public a été entièrement repensé avec la mise en place de lanternes en façade, les premières à éclairage LED de la commune.
Enfin, pour le réaménagement des places de stationnement, le choix s'est porté sur un stationnement minute avec des bornes électroniques à durée variable permettant à chacun de stationner pour une durée adaptée à ses besoins.

MEYRARGUES

Un quartier requalifié

La municipalité et Famille & Provence (le bailleur social qui a la gestion de l'ensemble des logements collectifs de la commune) ont fêté la requalification des espaces extérieurs du quartier de la Pourane. Le chantier, réalisé en comaîtrise d'ouvrage (chose suffisamment rare pour être soulignée), fait partie des grands projets de la commune. Aménagements paysagers, espaces piétons, réseaux, éclairage public et voirie ont été entièrement refaits. Les réseaux ont été repris, les espaces verts ont été réaménagés, le parc dédié aux enfants a été rénové et sécurisé, des colonnes enterrées pour le tri sélectif ont été posées, et le quartier dispose d'une trentaine de stationnements supplémentaires. De nombreux habitants étaient présents pour la cérémonie. Et les enfants ont joyeusement coupé le ruban.

TRETS

Une zone d'activités de qualité

Avec la création de la ZAC René Cassin, la ville de Trets s'engage dans un projet au service de l'économie, du logement et de la qualité de vie de ses habitants. C'est l'aboutissement d'une concertation menée sur un périmètre élargi. Ce projet prévoit d'arrimer le futur quartier au centre ancien et d'y adapter une architecture contemporaine, élégante et sobre, avec des hauteurs de construction dégressives qui atténuent les ruptures urbaines, les nuisances visuelles et sonores, tout en préservant une vue panoramique sur la Sainte-Victoire et le mont Aurélien. Un projet à taille humaine qui respecte le bien-être et le patrimoine tretsois.

ROUSSET

Lifting complet

La montée Tartanne vient de bénéficier d'une vaste opération de rénovation. Après neuf mois de travaux de requalification, la voici toute belle à nouveau. Et pas seulement en surface, puisque tous les réseaux souterrains ont aussi été repris. Elle arbore désormais de nouveaux revêtements et des candélabres élégants. Des espaces verts et de repos ont été plantés d'oliviers et de lavande, les cheminements piétons ont été repensés, les murs et le portail du cimetière restaurés. Le montant total des travaux s'élève à 880 000 €, dont 45 % pris en charge par le Conseil Départemental et 28 % par la Communauté du Pays d'Aix.

GRÉASQUE

Engagement durable

La Nouvelle mine, un lieu inédit de 450 m2 dédié à la création, au développement durable et au numérique, sera officiellement inaugurée le 7 novembre 2015. Fondé par trois associations (Kafoutch, Tomorrow Design et FuvLab), ce lieu propose de nombreuses activités autour de la récupération et du réemploi de matériaux : ateliers, stages, formations, débats... On y trouve : une matériauthèque pour récupérer des objets délaissés provenant d'entreprises et de particuliers, un espace atelier outillé pour la création de mobiliers, décoration, objets connectés, et un espace d'exposition pour les productions d'artistes, designers, artisans, bricoleurs et bidouilleurs en tous genres... Le développement durable n'est pas un vain mot à Gréasque. Pour preuve, Michel Ruiz et sa nouvelle équipe municipale se sont engagés dans un programme Agenda 21 qui marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable.
++ d'infos : www.lanouvellemine.fr

EN DIRECT DES COMMUNES

GARDANNE

Un Office de tourisme plus professionnel

Le nombre de visiteurs reçus à l'Office de tourisme est passé de 2 700 visiteurs en 2013 à 6 500 en 2014. Non contente d'accueillir le public en quatre langues, la dynamique et jeune équipe a pu, avec le soutien de la commune, donner un sérieux coup de lifting aux locaux. Un effort qui permet à l'Office de revendiquer depuis cet été le classement en catégorie 3 (l'équivalent d'une étoile en tourisme) et le label Tourisme et handicap. En outre, et toujours depuis cet été, il est le seul des offices de tourisme de la Communauté du Pays d'Aix à pouvoir se prévaloir du label Qualité tourisme, une marque qui vise à uniformiser les procédures de recrutement, l'accueil, la commercialisation ou encore le classement et le rangement des documents administratifs, le tout selon… 235 critères.

SAINT-ESTÈVE-JANSON

Un acteur au sein de la cité

Le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Les Capelières, géré par l'association La Bourguette, permet à 24 adultes autistes ou présentant des troubles envahissants du développement de bénéficier, toute l'année, d'une prise en charge personnalisée par une équipe médicale et paramédicale. Par des réalisations concrètes, la commune de Saint-Estève-Janson donne l'occasion à tous ces pensionnaires d'être des acteurs au sein de la cité. Parmi ces actions, la fête des Capelières, en juillet, l'animation, chaque vendredi, d'un stand où tous les produits de l'ESAT du Grand Réal sont représentés, mais aussi la participation active des résidents du foyer aux festivités villageoises, ou encore leur présence aux concerts organisés par la mairie.

PEYROLLES

Carte ouverte

La carte citoyenne du Pays d'Aix est en ligne ! Initiative du Loubatas (centre d'initiation à la forêt provençale), du centre social Jean-Paul Coste et de la Maison du numérique, elle permet à chacun de trouver ou d'apporter des informations utiles aux habitants du territoire. Le Loubatas utilise ce support sur deux projets. Des Itinéraires citoyens qui valorisent le patrimoine peyrollais grâce à des vidéos, des sons ou des photos. Et une action, *350 mots pour le climat*, qui recueille et fait connaître le point de vue des habitants du Pays d'Aix sur le réchauffement climatique en vue de la COP 21.

++ d'infos : www.cartecitoyennedupaysdaix.org

TRIBUNE DES ÉLUS

Dans un document produit par l'Observatoire de l'habitat, il est relevé que, sur le territoire de la CPA, "*les prix de l'ancien ont grimpé de 1,6, soit plus 50 % en 10 ans (2003-2013). Le prix moyen au m² d'un appartement est passé de 2 050 € / m² à 3 270 €*". En ce qui concerne le profil des acheteurs, ils sont de plus en plus âgés et de catégorie socio-professionnelle de plus en plus élevée. La part des acquéreurs de moins de 40 ans a beaucoup diminué, surtout depuis 2009.
Depuis 2010, le Pays d'Aix enregistre dans le neuf des prix d'acquisition pouvant atteindre plus de 4 500 € / m² en moyenne. L'écart entre le neuf et l'ancien s'est creusé sur cette période en raison des volumes de transactions dans le neuf qui ont diminué et qui se sont recentrés sur des programmes de plus haut standing sur la ville centre.
Dans un autre document, présentant le portrait social du Pays d'Aix, on apprend que le pourcentage de personnes fragiles (ressources inférieures au seuil des bas revenus sans le versement des prestations de la CAF) est quasiment le même à Aix (5 %) que dans les Bouches-du-Rhône (6 %), alors que les loyers dans le parc privé sont d'un niveau supérieur (13,5 € / m²) à ceux de nombreuses grandes villes (par exemple, 11 € à Grenoble, 9 € à Strasbourg). Ce qui conduit les allocataires de la CAF à consacrer 31 % de leurs revenus pour se loger, soit 3 points de plus que dans les Bouches-du-Rhône.
Le Pays d'Aix demeure donc un territoire cher. L'accession à la propriété est de plus en plus difficile, notamment pour les jeunes, les primo-accédants, les classes moyennes et populaires. Or, le logement social joue un rôle fondamental car il facilite l'accès à un logement abordable, stabilise les parcours résidentiels et contribue de fait à une plus grande diversité.

Lucien-Alexandre Castronovo
Conseiller communautaire d'Aix-en-Provence

Conformément aux dispositions combinées des articles L.2121-27-1 et 5211-1 et de l'article 36 du règlement intérieur adopté en conseil le 22 mai 2014, deux pages sont réservées dans cette publication à l'expression des délégués n'appartenant pas à la majorité communautaire. Cet espace pourra être étendu à l'ensemble des membres du conseil selon les modalités suivantes.
Chaque élu souhaitant s'exprimer dans la rubrique « expression des élus » deura en faire la demande par lettre recommandée ou mail avec accusé de réception à la direction de la communication de la CPA, CS 40 868, 13626 Aix-en-Provence cedex 1 ou communication@agglo-paysdaix.fr.
Les élus s'engagent, conformément aux termes de l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales à ne s'exprimer que sur les réalisations et la gestion de la CPA. Ils s'engagent par ailleurs à s'exprimer dans le respect des dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, permettant au directeur de la communication de refuser tout texte constitutif d'une infraction au regard de la loi précitée.

BULLETIN D'ABONNEMENT

☐ **OUI**, je souhaite recevoir par courrier à mon nom *Le Pays d'Aix*

Nom :..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Commune : .....

E-mail : .....

Renvoyer ce bulletin à l'adresse suivante :
Communauté du Pays d'Aix, direction de la communication, service abonnements,
CS 40868
13626 Aix en Provence cedex 1

Vous pouvez aussi vous abonner :
par internet : www.agglo-paysdaix.fr
ou par mail : editions@agglo-paysdaix.fr

* abonnement gratuit

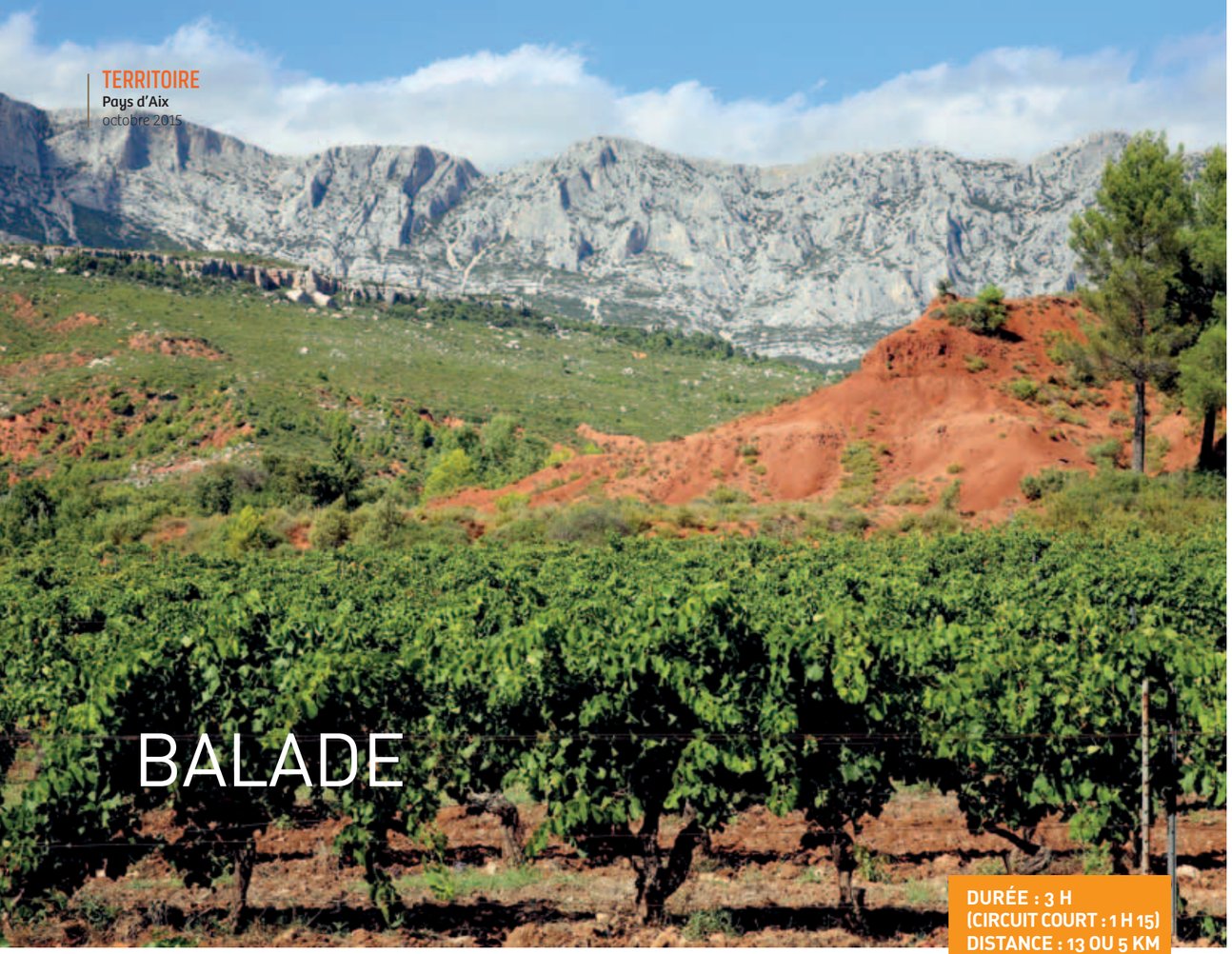

BALADE

DURÉE : 3 H
(CIRCUIT COURT : 1 H 15)
DISTANCE : 13 OU 5 KM

PUYLOUBIER
LE SENTIER DES VIGNERONS

Cette « Éco balade », qui s'offre la montagne Sainte-Victoire pour toile de fond, traverse le vignoble le plus vaste du département. Ce parcours inauguré en 2009, est le premier du réseau des sentiers des vignerons coopérateurs des Bouches-du-Rhône.

OÙ SE GARER ?
Vignerons du mont Sainte-Victoire
Puyloubier

++ D'INFOS : Syndicat d'initiative
04 42 66 36 87
www.si-puyloubier.13.fr

Également agréée par la Fédération française des sports populaires, cette boucle bénéficie d'un accompagnement numérique, instructif et ludique, financé par la CPA.
Deux circuits de 5 et 13 km, accessibles à tous, associent visite des caves et découverte du patrimoine sacré. Munissez-vous du topoguide qui explique le travail de la vigne, les cépages, la vinification, la géologie, le patrimoine sacré et l'Institution des Invalides de la Légion étrangère.

La randonnée démarre à la cave coopérative des Vignerons du mont Sainte-Victoire à Puyloubier. Le village, de tradition viticole, s'étend du Pic des mouches, point culminant de la montagne Sainte-Victoire (1011 m), à la plaine de la haute vallée de l'Arc. La balade traverse les

champs de vignes, passe en forêt et s'enfonce dans la garrigue. Elle se termine par la traversée du village où les fontaines attendent les marcheurs. Il est possible de poursuivre jusqu'à la chapelle de Saint-Ser. Suivez le balisage jaune ou celui de l'IVV (lettres formant un logo). Restez sur les sentiers balisés pour ne pas déranger la faune et les troupeaux et ne pas déborder sur les propriétés privées. Attention aux périodes de vendanges et d'ouverture de chasse.

Le roi René ne voulait sur sa table « Nul autre vin que le rosé de Puyloubier »

Le vignoble, labellisé Côte de Provence, produit essentiellement du vin rosé. Le long du chemin, des bornes blanches et rouges présentent les cépages du terroir (le Cinsault, la Syrah, le Carignan, le Vermentino, le Grenache et le Cabernet d'Anjou).

Une richesse naturelle protégée

Le grand site Sainte-Victoire rassemble 900 plantes à fleurs (20 % de la flore française), 27 espèces de mammifères dont 9 chauves-souris, et 126 espèces d'oiseaux dont 78 nicheurs. Vous croiserez peut-être l'Aigle de Bonelli sur votre chemin...

« Tu n'abandonnes jamais les tiens, ni au combat, ni dans la vie »

Dédiée aux blessés de guerre, l'Institution des Invalides de la Légion étrangère, inaugurée en 1954, accueille une centaine de pensionnaires et leur offre une réinsertion par le travail de la vigne, par des ateliers de céramique et de reliure d'art. Le domaine ouvert au public propose un musée de l'uniforme de la Légion étrangère.

Label tourisme et handicap

Des aménagements sont actuellement à l'étude (signalétique avec contraste de couleurs, balisage renforcé...), pour rendre le circuit accessible aux handicaps suivants : auditif, mental et visuel

éco-agissons

Les bons réflexes pour l'environnement et la santé

> éco-circulez
> éco-triez
> éco-consommez
> éco-rénovez

La communauté du Pays d'Aix
s'engage pour une politique éco-responsable

+

www.agglo-paysdaix.fr

communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

10/2014 - conception : www.piquetdesign.com